

Insee Dossier

Grand Est



N° 13

Février 2020

L'internationalisation de l'économie du Grand Est s'intensifie malgré la désindustrialisation

Avant-propos

L'internationalisation de l'économie est un phénomène observable selon plusieurs dimensions. Les échanges commerciaux de biens mais aussi de services, l'implantation des moyens de production, les investissements, la mobilité de la main-d'œuvre, sont autant de composantes qui, lorsqu'elles prennent place dans un contexte international, caractérisent ce phénomène. L'internationalisation est d'autant plus importante dans la région Grand Est que cette dernière est la région métropolitaine ayant la plus grande frontière terrestre avec les pays limitrophes. Cette caractéristique influe sur son développement économique, par exemple à travers le travail frontalier.

Selon le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), si l'influence de l'internationalisation est globalement jugée comme positive, elle peut également constituer un facteur de fragilité en créant une certaine dépendance de l'économie locale, notamment à travers le risque de délocalisation d'activités pouvant peser sur l'emploi et les revenus locaux.

Ces réflexions ont amené le Conseil économique, social et environnemental de la région Grand Est et l'Insee du Grand Est à conduire une analyse régionale de l'internationalisation de l'économie.

Le présent dossier se penche sur l'internationalisation de l'appareil productif du Grand Est, en étudiant principalement les firmes multinationales qui en sont les actrices majeures, sans revenir sur les effets de la libéralisation du commerce extérieur, des investissements étrangers et des flux d'actifs. L'étude caractérise les multinationales françaises et étrangères implantées dans la région et mesure les disparités territoriales au sein du Grand Est en termes d'ouverture à l'international. Elle identifie les secteurs d'activités les plus concernés et décrit les dynamiques de l'internationalisation au regard des évolutions conjointes de la structure locale de l'emploi et des tendances nationales.

Nous remercions l'ensemble des rédacteurs et relecteurs, notamment la Commission Économie du CESER, de leur contribution à ce document et formulons le vœu que ces analyses soient utiles et partagées par le plus grand nombre.

Le président du CESER
Grand Est

Patrick TASSIN

Le directeur régional de l'Insee
du Grand Est

Yves CALDERINI

Sommaire

Perspective d'ensemble	6
L'internationalisation de l'économie du Grand Est s'intensifie malgré la désindustrialisation	
Fiche 1	8
Une région industrialisée aux emplois plutôt exposés à la concurrence internationale	
Fiche 2	12
Les multinationales au cœur de l'internationalisation de l'économie	
Fiche 3	16
Par les types d'emplois qu'elles offrent, les multinationales participent à l'attractivité du territoire	
Fiche 4 : Multinationales dans l'industrie	20
Prépondérance des multinationales dans l'industrie manufacturière	
Fiche 5 : Multinationales dans le commerce	24
Présence marquée des multinationales françaises dans les transports, poids plus important des multinationales étrangères dans le commerce	
Fiche 6 : Multinationales dans les services marchands	27
Les multinationales nettement plus présentes dans les sous-secteurs des services les plus exposés à l'international	
Méthodes	30
Bibliographie	32

Perspective d'ensemble

L'internationalisation de l'économie du Grand Est s'intensifie malgré la désindustrialisation

Samuel Balmand, Anh Van Lu, Insee

L'internationalisation de l'économie du Grand Est est particulièrement importante dans cette région de France métropolitaine ayant la plus grande frontière terrestre avec les pays limitrophes. Cette caractéristique influe sur son développement économique, à travers le travail frontalier notamment. L'internationalisation s'observe également par le biais des moyens de production, par la présence d'entreprises étrangères et de multinationales françaises, ainsi qu'au travers des échanges commerciaux avec l'étranger, c'est-à-dire des exportations et des importations.

La mobilité des biens et des services produits

Les échanges de biens et de services avec l'étranger sont un des aspects de l'internationalisation de l'économie. En 2018, 123 milliards d'euros de produits et services ont été exportés ou importés vers ou depuis le Grand Est. La région se place au deuxième rang des régions selon ce critère, loin derrière l'Île-de-France, mais devant l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France et l'Occitanie. Rapportée à la population, l'ampleur de ces échanges place également le Grand Est en deuxième position (22 100 euros d'échanges commerciaux avec l'étranger par habitant), après la Normandie, mais devant l'Île-de-France.

Très industrialisée, l'économie du Grand Est est aussi très dépendante de facteurs internationaux. S'il ne s'agit pas de la région dont les emplois sont les plus exposés à la concurrence internationale, le Grand Est n'en est pas moins plus exposé que la France métropolitaine dans son ensemble (fiche 1). Cependant, sur la période récente (2010-2015), où l'exposition des services marchands s'accroît, l'exposition des

emplois y progresse moins que dans la plupart des autres régions. Par ailleurs, les écarts d'exposition à la concurrence entre les départements de la région tendent à se réduire.

Les moyens de production liés à l'international

Néanmoins, tous les biens et services exportés ne sont pas produits dans la région et les produits importés peuvent être consommés par des ménages comme par des entreprises hors du territoire régional. Ainsi, venant compléter l'approche par les échanges commerciaux, l'internationalisation de l'économie peut également être étudiée par le prisme de l'internationalisation de l'appareil productif. L'intérêt se porte notamment sur les moyens de production localisés dans la région et directement liés à

l'international. Il s'agit des entreprises multinationales, c'est-à-dire ayant des implantations dans plusieurs pays. Les origines des multinationales sont diverses. Ce peut être une entreprise locale s'étant fortement développée : la propension d'une entreprise à exporter et investir des marchés extérieurs est croissante selon la taille pour les PME (petites et moyennes entreprises). De même, une entreprise extérieure au Grand Est peut s'implanter sur le territoire pour conquérir un nouveau marché, par le rachat d'entreprises locales ou attirée par certaines aménités (comme Nestlé à Vittelet et Contrexéville). Dans ces deux cas, le comportement et la stratégie de l'entreprise ne dépendent pas uniquement de ce qui se passe sur le territoire, mais également de sa situation économique et financière, des facilités ou obstacles à l'accès à un marché, ou d'autres aspects conjoncturels. En 2015,

1 Panorama de l'ouverture économique du Grand Est



SMNA : secteur marchand non agricole

Sources : Insee, Clap Lifi 2012 et 2015 – Fare 2015 ; Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

les multinationales emploient 540 000 salariés dans la région, soit 48 % des salariés des secteurs marchands non agricoles (18 % dans les multinationales étrangères, 30 % dans les multinationales françaises) (*fiche 2*).

L'importance économique des multinationales est par ailleurs accentuée par le fait que certains moyens de production locaux peuvent leur être indirectement liés par le biais de relations de sous-traitance, comme dans la filière automobile par exemple. D'autre part, certaines entreprises exportatrices de la région ne sont pas multinationales. C'est le cas de 14 600 PME régionales en 2012. Toutefois, la production exportée demeure principalement le fait des multinationales : elles représentent en France 90 % du chiffre d'affaires à l'export.

Le Grand Est, une région tournée vers l'international

La région Grand Est est l'une des plus tournées vers l'international après l'Île-de-France. C'est la troisième région ayant le plus d'emplois dans des multinationales, la

première en ce qui concerne la proportion d'emplois dans les multinationales étrangères, mais la dernière pour celle dans les multinationales françaises. Le positionnement géographique de la région joue un rôle essentiel dans cette situation, avec un poids fort en termes d'emploi dans les multinationales des pays frontaliers, notamment allemandes. La proximité de grandes métropoles européennes (Paris, Luxembourg, Bâle), ainsi que la présence de Strasbourg à l'extrême est y contribue également. Les multinationales étrangères, qui sont les plus présentes dans les activités exposées à la concurrence internationale (industrie, commerce et transport, activités scientifiques, techniques et de soutien), se concentrent ainsi à l'est de la région (*fiches 4, 5 et 6*). La partie ouest bénéficie moins des effets parisiens de l'agglomération spatiale des entreprises, comme de l'attractivité parisienne, plus forte concernant les régions limitrophes à l'Île-de-France de l'ouest et du nord de la France.

Les fonctions présentes, au bénéfice de la population résidente, sont davantage

exercées au sein de PME et de micro-entreprises, que de multinationales (*fiche 3*). Les grands établissements des multinationales du commerce et des services se concentrent dans les grandes agglomérations ; ceux de l'industrie sont plus disséminés sur le territoire régional, contribuant ainsi à une certaine internationalisation de l'économie d'espaces plus ruraux via les fonctions productives. Les territoires historiquement industriels demeurent ainsi les plus exposés à la concurrence internationale, même si les disparités tendent à s'atténuer. La progression de l'internationalisation touche en effet plutôt la production de services sur la période récente que celle de biens manufacturiers, en relation notamment avec les transformations de l'industrie et l'exposition à l'international croissante des services aux entreprises. ■

Une région industrialisée aux emplois plutôt exposés à la concurrence internationale

Samuel Balmand, Anh Van Lu, Insee

Les emplois sont plus exposés à la concurrence internationale dans le Grand Est que dans l'ensemble de la France métropolitaine. L'importance du secteur industriel régional explique en grande partie cette situation. Signe de la tertiarisation de l'économie, la croissance de l'exposition des emplois est portée par celle du secteur des services marchands, notamment des services rendus aux entreprises. Que ce soit entre les régions métropolitaines ou entre les départements du Grand Est, les écarts d'exposition se réduisent entre 2010 et 2015.

L'exposition à la concurrence internationale (*Méthodes*) est une mesure de l'ouverture de l'économie à l'international, combinée à la structure de l'appareil productif. Le raisonnement sur lequel repose ce concept prend pour point de départ l'exposition des produits (biens et services) dont les exportations sont totalement exposées à la concurrence internationale, tandis que la production non exportée (consommée sur le marché intérieur) n'y est exposée qu'à hauteur de la part de la consommation intérieure importée. L'exposition à la concurrence internationale d'un secteur d'activité est évaluée à partir de l'exposition de ses produits, celle des emplois d'un territoire à partir de l'exposition des secteurs. L'exposition des secteurs découle ainsi directement de l'importance des importations et des exportations, celle des emplois croise exposition des secteurs et répartition sectorielle de la main-d'œuvre occupée.

Cette exposition est mesurée par un degré, égal à 0 si l'exposition est nulle, à 1 si elle est totale (si toute la production est exportée ou si toute la consommation intérieure est importée).

L'industrie reste le secteur le plus exposé

En 2015, l'industrie, l'agriculture, les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, le commerce, transport,

hébergement et restauration, et l'information et communication sont les secteurs d'activité les plus exposés à la concurrence internationale (*figure 1*). Hormis l'agriculture et l'information-communication, ils contribuent ensemble pour près de 90 % à l'exposition de l'économie nationale.

Au sein du secteur industriel, certains sous-secteurs sont particulièrement exposés à la concurrence internationale, avec un degré d'exposition supérieur à 0,85 : la fabrication de machines et équipements, la fabrication de matériels de transport, ou encore la fabrication de textiles, les industries de l'habillement et du cuir, l'industrie chimique, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, et la fabrication d'équipements électriques. D'autres sous-secteurs industriels sont bien moins exposés, avec un degré d'exposition

inférieur à 0,15, telles la production et distribution d'électricité, de gaz, et la production et distribution d'eau et la gestion des déchets.

De la même manière, les activités de services administratifs et de soutien, avec un degré d'exposition de 0,375, sont davantage exposées que les autres activités spécialisées. D'autre part, tandis que le secteur hébergement et restauration n'est pas exposé à la concurrence internationale, le commerce et plus encore le transport le sont significativement, avec des degrés d'exposition de 0,207 et 0,381.

L'agriculture est un secteur à part, dont l'exposition est assez importante, avec un degré de 0,315, mais dont le poids dans l'économie, mesuré par la valeur de la production, est relativement faible, par rapport à ceux de l'industrie ou du tertiaire marchand.

1 Industrie et agriculture très exposées

Degrés d'exposition à la concurrence internationale des secteurs d'activité, en France, en 2015

	Degré d'exposition	Contribution du secteur
Agriculture	0,315	0,007
Industrie	0,566	0,130
Construction	0,000	0,000
Tertiaire marchand	0,175	0,092
<i>dont Commerce, transport, hébergement, restauration</i>	0,225	0,041
<i>dont Information et communication</i>	0,185	0,009
<i>dont Activités financières et d'assurance</i>	0,086	0,005
<i>dont Activités immobilières</i>	0,000	0,000
<i>dont Activités spécialisées, scientifiques et techniques (...)</i>	0,267	0,035
<i>dont Autres activités de services</i>	0,077	0,002
Tertiaire non marchand	0,011	0,002
Ensemble en 2015	0,231	-
Ensemble en 2010	0,202	-

Note : la contribution de chaque secteur à l'exposition à la concurrence internationale de l'ensemble de l'économie correspond au degré d'exposition du secteur, pondéré par la part de la production du secteur dans la production nationale. L'emploi n'intervient pas dans le calcul. Les contributions des secteurs s'additionnent pour obtenir le degré d'exposition de l'ensemble de l'économie.

Lecture : la contribution du degré d'exposition de l'industrie à celui de l'ensemble de l'économie est 0,130. En rapportant cette contribution, au degré d'exposition de l'ensemble de l'économie (0,231), cela signifie que l'industrie contribue à 56 % de l'exposition à la concurrence internationale des secteurs.

Champ : France entière.

Source : Insee, Comptes nationaux 2015.

2 Forte contribution de l'industrie, du commerce, du transport et des services aux entreprises à l'exposition des emplois du Grand Est

Décomposition par secteur d'activité du degré d'exposition des emplois du Grand Est à la concurrence internationale en 2015

Emploi salarié				Évolution 2015/2010 de la contribution à l'exposition des emplois (en %)	
	Nombre total d'emplois salariés	Part des emplois (en %)	Contribution du secteur à l'exposition des emplois salariés	Grand Est	France métropolitaine
Agriculture	22 600	1,2	0,004	6,0	1,4
Industrie	321 700	16,8	0,100	-0,5	0,2
Construction	105 500	5,5	0,000	0,0	0,0
Tertiaire marchand	789 300	41,3	0,087	38,7	38,8
dont Commerce, transport, hébergement, restauration	413 400	21,6	0,046		
dont Information et communication	24 800	1,3	0,002		
dont Activités financières et d'assurance	50 400	2,6	0,002		
dont Activités immobilières	14 000	0,7	0,000		
dont Activités spécialisées, scientifiques et techniques (...)	201 000	10,5	0,033		
dont Autres activités de services	85 700	4,5	0,003		
Tertiaire non marchand	671 400	35,1	0,004	22,9	21,8
Ensemble	1 910 500	100,0	0,195	13,7	17,5

Note : la contribution de chaque secteur au degré d'exposition des emplois (salariés) à la concurrence internationale correspond au degré d'exposition du secteur, pondéré par la part de l'emploi du secteur dans l'emploi régional.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

Des emplois plus exposés dans le Grand Est

Les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale sont aussi ceux qui occupent le plus grand nombre d'actifs dans le Grand Est (figure 2). L'industrie, le commerce, transport, hébergement et restauration, les activités spécialisées, scientifiques et techniques emploient ainsi près de la moitié des salariés de la région (respectivement 17 %, 22 % et 11 %) et contribuent dans l'ensemble pour plus de 92 % au degré d'exposition des emplois salariés (respectivement 51 %, 24 % et 17 %). La très forte exposition des emplois industriels mérite d'être soulignée, dans une région particulièrement industrialisée.

Les activités tertiaires non marchandes représentent une part importante de l'emploi régional (34 %), mais sont très peu exposées (degré d'exposition de 0,011). Elles contribuent de la sorte très peu, pour à peine plus de 2 %, à l'exposition des emplois régionaux.

Les emplois salariés de la région sont relativement plus exposés à la concurrence internationale que l'ensemble des emplois. Ceci

tient en ce que la mesure du degré d'exposition des emplois soit obtenue en pondérant l'exposition sectorielle par la part de l'emploi du secteur. Le fait que l'industrie soit le secteur le plus exposé et que la grande majorité des emplois du secteur soient salariés contribue à rendre le degré d'exposition des emplois salariés plus élevé que celui de l'ensemble des emplois. De surcroît, les produits de la construction ne sont pas exposés à la concurrence internationale et la part du secteur dans l'ensemble de l'emploi salarié est plus faible que dans l'emploi total, ce qui concourt à une exposition de l'ensemble des emplois moins grande que celle des seuls emplois salariés. La répartition entre emplois salariés ou non dans les autres secteurs a moins d'incidence sur les différences d'exposition constatées.

Avec un degré d'exposition des emplois de 0,175, le Grand Est fait partie des régions dans lesquelles l'emploi est plus exposé à la concurrence que dans l'ensemble de la France métropolitaine (degré d'exposition des emplois de 0,165) (figure 3). Les cinq régions dont les degrés d'exposition des emplois sont inférieurs à celui de France métropolitaine sont aussi celles dans

lesquelles les poids de l'emploi industriel sont les plus faibles (en deçà de la moyenne métropolitaine) : Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

L'exposition des services marchands s'accroît

L'exposition à la concurrence internationale de l'économie nationale s'est accrue entre 2010 et 2015. Le degré d'exposition est passé de 0,202 à 0,231 (figure 1), et a progressé pour tous les secteurs considérés (de la nomenclature d'activités en dix postes). L'agriculture mise à part, les secteurs les plus exposés sont également ceux dont l'exposition croît le plus.

La plus forte hausse absolue du degré d'exposition est celle du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, dont la contribution à l'exposition globale progresse très sensiblement. La hausse du degré d'exposition de ce secteur participe de manière très importante à l'augmentation de l'exposition à la concurrence internationale de l'ensemble de l'économie. Celle du sous-secteur des activités

de services administratifs et de soutien notamment participe considérablement à cette augmentation.

Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant de la hausse absolue de l'exposition, l'information et la communication, dont la contribution dépasse en 2015 celle du secteur agricole. Suivent le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration, dont la participation à la hausse globale de l'exposition à la concurrence internationale est également très forte, et l'industrie, qui participe moins à la progression globale de l'exposition que les trois autres secteurs cités.

La contribution croissante du tertiaire marchand à l'exposition à la concurrence internationale est en lien avec son poids toujours plus important dans l'économie. En valeur, ce secteur représente en 2015 52,5 % de la production, et 51,3 % cinq ans auparavant. Dans le même temps, les importations et les exportations étaient multipliées par un facteur de l'ordre de 1,5.

L'industrie contribue encore à l'accroissement de l'exposition de l'économie nationale, malgré un phénomène de désindustrialisation, qui n'est pas nouveau et qui se poursuit. Le poids de ce secteur dans la production en valeur est en particulier passé de 36 % en 1978, à 24 % en 2010 et à 23 % en 2015 (pour une production évaluée à près de 890 milliards d'euros). Néanmoins, ce recul de l'importance de l'industrie est contrebalancé par une ouverture plus

3 Le Grand Est fait partie des régions où la hausse relative de l'exposition est la moins forte

Degré d'exposition à la concurrence internationale des emplois des régions de France métropolitaine

	2 010	2015	Évolution (en %)
Pays de la Loire	0,161	0,185	15,4
Bourgogne-Franche-Comté	0,161	0,182	13,1
Normandie	0,155	0,178	15,0
Centre-Val de Loire	0,154	0,178	15,5
Auvergne-Rhône-Alpes	0,153	0,176	15,3
Grand Est	0,154	0,175	13,7
Bretagne	0,145	0,168	16,0
Hauts-de-France	0,145	0,166	14,2
Nouvelle-Aquitaine	0,140	0,163	16,5
Île-de-France	0,125	0,154	23,5
Occitanie	0,128	0,153	19,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,116	0,142	22,2
Corse	0,100	0,126	25,7
France métropolitaine	0,140	0,165	17,5

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

grande aux marchés étrangers. En témoigne la progression des valeurs des importations, multipliées par dix entre 1978 et 2015 ; elles dépassent 430 milliards d'euros en 2010 et atteignent près de 500 milliards d'euros en 2015. Les valeurs des exportations suivent une trajectoire similaire et se chiffrent à environ 290 milliards d'euros en 2010 et 340 milliards d'euros en 2015.

Souligner la forte contribution des activités de services administratifs et de soutien à la hausse de l'exposition à la concurrence internationale n'est pas anodin, car cela renvoie aux transformations de l'industrie.

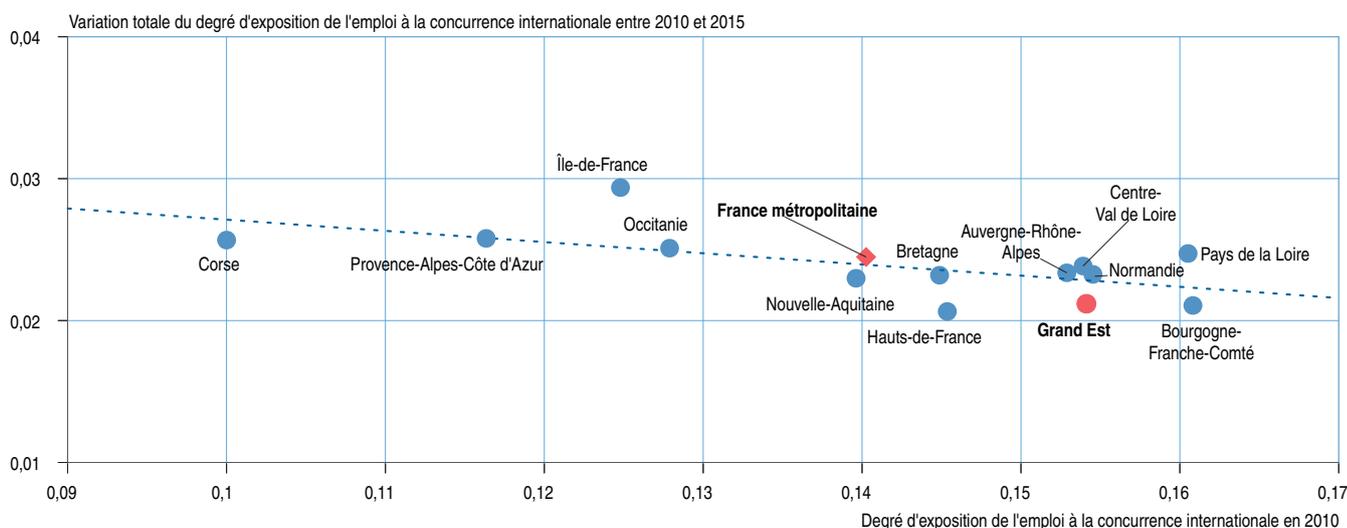
Les entreprises industrielles consacrent non seulement une part importante - environ la moitié - de leurs effectifs aux fonctions de services, mais externalisent également une part croissante de leurs activités vers le secteur tertiaire (*Bibliographie : Ceci-Renaud [5] et Demmou [9]*).

L'exposition des emplois est en hausse relativement modérée dans le Grand Est

L'exposition des emplois s'est accrue dans chacune des treize régions métropolitaines entre 2010 et 2015 (*figure 4*). Cette progression a été la plus marquée dans les régions

4 L'exposition de l'emploi croît moins dans les régions les plus exposées

Variation de l'exposition de l'emploi régional à la concurrence internationale entre 2010 et 2015



Note : les variations des degrés d'exposition sont exprimées en valeur. La droite en pointillés correspond à la droite de régression.

Lecture : le degré d'exposition de l'emploi dans le Grand Est croît de 0,154 en 2010 à 0,175 en 2015, soit une variation égale à 0,021.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

dans lesquelles l'emploi était et reste le moins exposé. L'emploi industriel recule dans le Grand Est entre 2010 et 2015 : la disparition de près de 30 000 emplois correspond à une baisse de 8,1 % de l'emploi du secteur. Le poids de l'industrie dans l'emploi régional est en retrait d'un peu plus de 1 point. Le Grand Est s'avère l'une des régions, avec les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, dans lesquelles la part de l'emploi industriel diminue le plus. Ces trois régions sont également celles où l'augmentation absolue de l'exposition des emplois à la concurrence internationale est la plus faible. Quoique l'exposition du secteur industriel progresse, il contribue négativement à l'évolution de l'exposition des emplois du Grand Est.

La forte progression de l'exposition des emplois en Île-de-France mérite d'être relevée, dans une région où le poids de l'emploi industriel est relativement faible (moins de 7,5 % des emplois en 2015). Comme en Corse, où le poids de l'industrie en termes d'emploi est réduit, la légère croissance de l'emploi industriel en Occitanie permet à sa part de rester stable entre 2010 et 2015.

Les services marchands contribuent beaucoup à la hausse de l'exposition des emplois du Grand Est

L'emploi dans les secteurs les plus exposés décroît dans le Grand Est, hormis dans le

secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.

Entre 2010 et 2015, les effectifs salariés de ce secteur se sont accrus de 2 400, en hausse de 1,2 %, ce qui a très peu renforcé son poids dans l'emploi salarié régional. En revanche, 9 300 salariés de moins travaillent dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration. Cette baisse de 2,2 %, si elle est sans effet sur l'importance relative du secteur en termes d'emploi dans le Grand Est, est la plus forte après celle observée en Centre-Val de Loire, la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté étant les seules autres régions à enregistrer des baisses. Dans une moindre mesure, l'emploi de l'information-communication diminue de 0,9 % (- 200 salariés), laissant stable le poids du secteur dans l'emploi salarié régional.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, participant le plus à l'accroissement de l'exposition globale de l'économie, contribuent fortement à l'augmentation du degré d'exposition des emplois du Grand Est. La contribution du commerce, transport, hébergement et restauration à cette augmentation est également très importante et celle de l'information et la communication est bien plus modérée.

Les différences d'exposition entre départements se réduisent

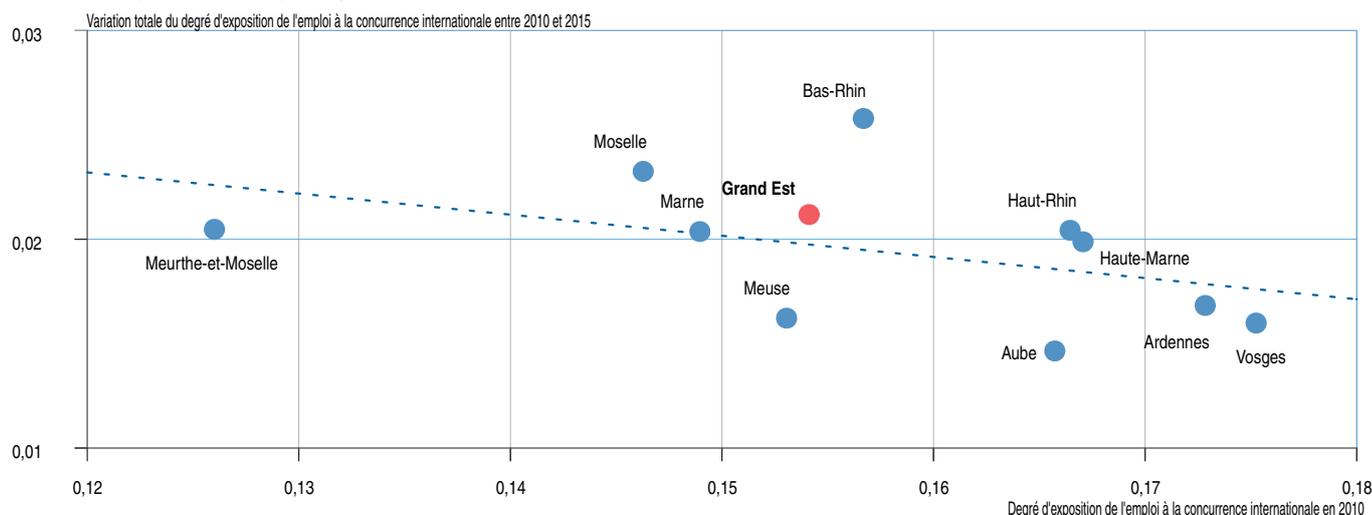
L'étude de l'exposition des emplois à la concurrence internationale au niveau départemental révèle que la Meurthe-et-Moselle, département dans lequel l'emploi industriel pèse le moins, est le moins exposé, contrairement aux Vosges et aux Ardennes, où le poids de l'industrie est le plus grand. Néanmoins, le classement selon l'exposition à la concurrence internationale ne se déduit pas simplement de l'importance relative du secteur industriel.

Dans le Grand Est, l'exposition de l'emploi des départements où elle est la plus forte en 2010 a tendance à moins progresser entre 2010 et 2015 que celle des départements les moins exposés initialement (figure 5). Ceci a pour conséquence une dispersion des degrés d'exposition des emplois départementaux moins grande en 2015 qu'en 2010, comme c'est aussi le cas concernant les régions métropolitaines.

La contribution croissante du tertiaire marchand à l'exposition se traduit par une plus forte hausse de l'exposition des emplois du Bas-Rhin, où le poids de ce secteur est le plus important de la région. En cela, la situation de ce département par rapport aux autres départements de la région est similaire à la situation de l'Île-de-France par rapport aux autres régions métropolitaines. ■

5 L'exposition de l'emploi croît moins dans les départements les plus exposés

Variation de l'exposition de l'emploi régional à la concurrence internationale entre 2010 et 2015



Note : les variations des degrés d'exposition sont exprimées en valeur.

Lecture : le degré d'exposition de l'emploi dans le Grand Est croît de 0,154 en 2010 à 0,175 en 2015, soit une variation égale à 0,021.

Source : Insee, Comptes nationaux 2010 et 2015, Estimations d'emploi localisé 2010 et 2015.

Les multinationales au cœur de l'internationalisation de l'économie

Thibaut Martini, Insee

En 2015, les multinationales occupent une place importante dans l'économie régionale : elles représentent 541 000 emplois, soit près de 50 % de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles dans le Grand Est ; 18 % de l'emploi dépend des multinationales étrangères (*Méthodes*) et 30 % des multinationales françaises, dont seulement une sur six a son centre de décision localisé dans la région. Alors que la moitié de l'emploi relève d'entreprises également implantées à l'étranger, le poids des multinationales dans la production exportée (chiffre d'affaires à l'export) est encore plus important : elles réalisent 90 % de la valeur des exportations françaises.

Les multinationales se répartissent sur le territoire à travers de grands établissements : elles représentent 17 % des établissements du Grand Est, d'une taille moyenne de 29 salariés, contre 15 pour les autres entreprises.

Les multinationales dans les activités les plus exposées à l'international

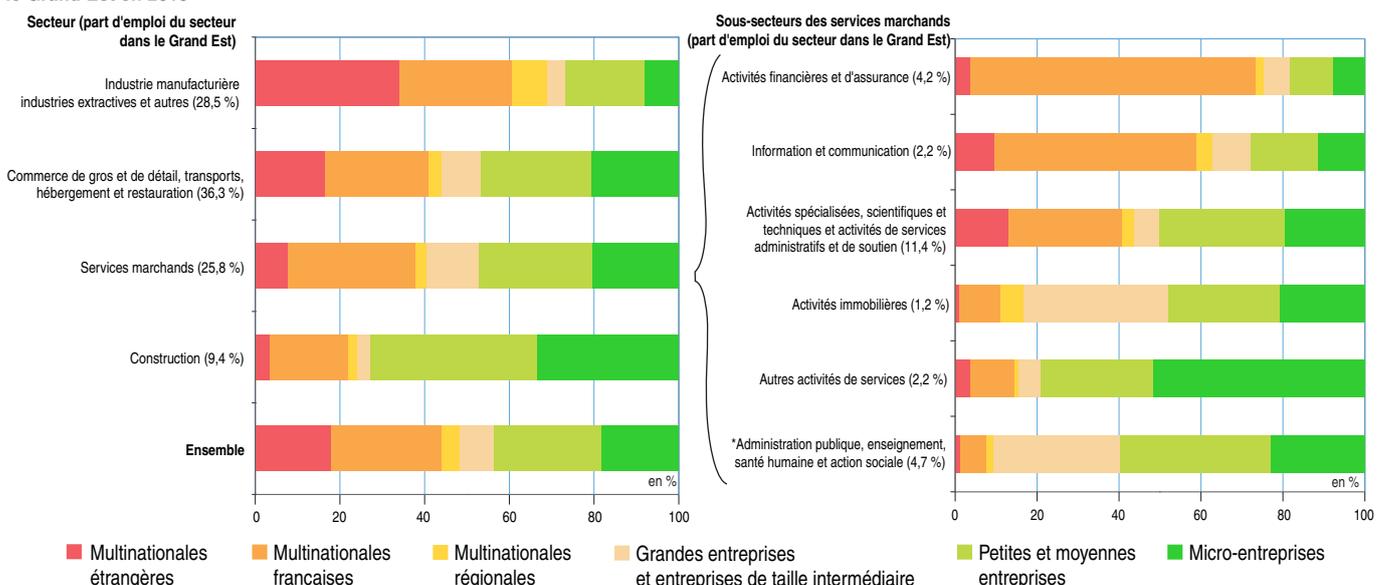
La présence des multinationales est forte en termes d'emploi dans les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale (*fiche 1*), l'industrie, le commerce et les activités spécialisées, avec respectivement 220 000, 180 000 et 56 000 emplois, soit 69 %, 44 % et 44 % de l'emploi du secteur associé (*figure 1*). Ce sont aussi les secteurs employeurs les plus importants, regroupant plus des trois quarts des emplois marchands de la région. Les multinationales étrangères sont particulièrement présentes dans l'industrie avec 34 % de l'emploi qui en dépend. Elles le sont à un degré moindre dans le commerce et dans les activités spécialisées (16 % et 13 %). Les multinationales françaises dont le centre de décision se situe dans la région sont également surreprésentées dans l'industrie (8 %).

À l'inverse, les multinationales françaises dépendant d'un centre de décision qui n'est pas situé dans le Grand Est sont dominantes dans des secteurs moins exposés : information-communication et activités financières et d'assurance (respectivement 49 % et 70 % des emplois). Il s'agit essentiellement des grands groupes bancaires, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole et la Société Générale ou encore Orange dans les télécommunications. Ces multinationales, avantagées par leur implantation forte et de longue date, laissent peu de place à la concurrence étrangère. Dans le commerce et les activités spécialisées, le poids des multinationales françaises est proche de la moyenne (26 %).

L'économie du bâtiment est relativement peu internationalisée. Le poids des multinationales est faible dans la construction comme dans les activités immobilières (24 % et 17 %). La sensibilité à la concurrence internationale est

1 Les multinationales prépondérantes dans l'industrie, minoritaires dans la construction

Répartition de l'emploi salarié selon le type d'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) selon le secteur d'activité dans le Grand Est en 2015



* est seul pris en considération, l'emploi des groupes ayant des activités marchandes dans ce secteur (cliniques privées,...).
 Lecture : les services marchands emploient 25,8 % de l'emploi marchand non agricole, dont 7,8 % exercés sont dans une multinationale étrangère.
 Champ : emploi salarié marchand non agricole.
 Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

2 Le Grand Est, une région industrielle où les groupes étrangers ont un poids important

Poids des entreprises multinationales dans l'emploi salarié du Grand Est par secteur en 2015 (en %)

	Part du secteur dans l'emploi		Part de l'emploi du secteur dépendant d'une multinationale française		Part de l'emploi du secteur dépendant d'une entreprise étrangère	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
Industrie	28,5	21,0	35,0	44,3	34,0	21,6
Construction	9,4	9,0	20,9	23,0	3,3	2,2
Commerce	36,3	35,7	27,6	32,9	16,5	13,1
Services	25,8	34,3	32,8	37,0	7,8	9,5
dont information, communication et activités financières	6,3	10,2	65,3	60,0	5,7	11,8
dont activités scientifiques et services administratifs	11,4	15,4	30,6	33,5	13,2	10,9
Ensemble	100,0	100,0	30,4	35,8	18,0	12,6

Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

moins forte dans ces secteurs. Cela peut s'expliquer par le poids important des projets de faible ampleur dans lesquels les grands groupes, notamment internationaux, sont peu impliqués. Ces marchés sont pris par les petits acteurs qui s'orientent vers un marché local et de proximité.

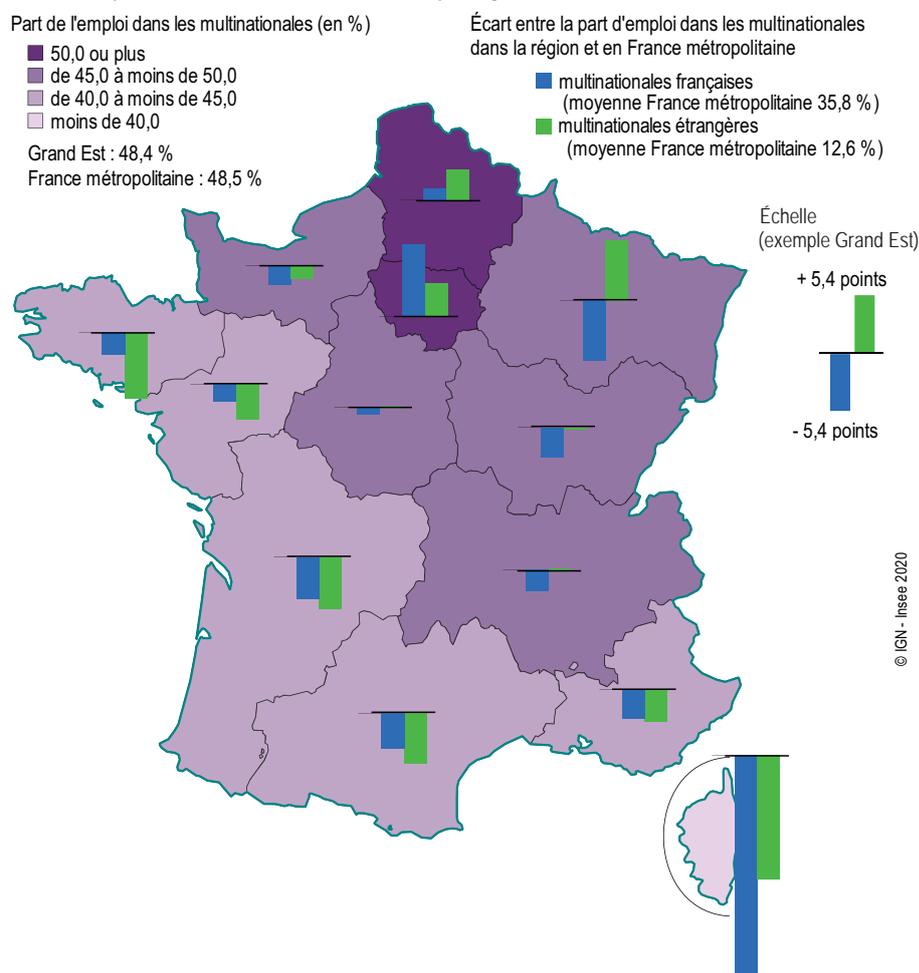
Le Grand Est est la troisième région pour le poids des multinationales, et la première pour les multinationales étrangères.

L'Île-de-France est très au-dessus de la moyenne nationale avec 58 % de l'emploi dépendant des multinationales, et la région rassemble un tiers de l'emploi des multinationales opérant en France métropolitaine. Après les Hauts-de-France (52 %), le Grand Est est la troisième région pour le poids des multinationales (48 %) (figure 2). Les multinationales emploient globalement plus de salariés dans les régions industrielles du nord et de l'est de la France.

Le Grand Est est la première région pour la part des multinationales étrangères (18 %) (figure 3). Au contraire, le poids des multinationales françaises (centres de décision hors de la région et dans la région) se révèle, avec 30 %, inférieur à presque toutes les autres régions. Hors Île-de-France, la part de l'emploi des groupes multinationaux dont le centre de décision est situé dans la région est relativement faible, quelle que soit la région considérée. Dans le Grand Est, près des deux tiers des emplois sous contrôle étranger sont localisés dans les multinationales des pays frontaliers de la France (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse, Italie, Espagne), dont la moitié dans les multinationales allemandes (figure 4). Plusieurs groupes industriels ont

3 Dans le Grand Est, les multinationales étrangères sont surreprésentées et les multinationales françaises sous-représentées

Part de l'emploi salarié dans les multinationales par région en 2015



Lecture : dans le Grand Est, 48,4 % de l'emploi marchand non agricole est situé dans une multinationale, avec 30,4 % dans une multinationale française, soit 5,4 points en dessous de la moyenne nationale, et 18,0 % dans une multinationale étrangère, soit 5,4 points au-dessus de la moyenne nationale.
Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

intégré le marché français en créant leur premier établissement français dans la région : le groupe Hager à Obernai, le groupe Schaeffler à Haguenau ou encore le groupe Sew (Haguenau et Forbach). Dans le commerce, le groupe Würth a installé une

grande plateforme logistique à Erstein, où il a son siège français. L'effet frontière est observé également dans les Hauts-de-France, dans une moindre mesure, mais ne l'est pas dans les régions proches de l'Espagne et de l'Italie.

Il existe un important effet métropolitain influant sur la localisation des multinationales étrangères des pays non frontaliers. Celles-ci regroupent près de 10 % de l'emploi total de l'Île-de-France. La région capitale offre aux groupes étrangers une bonne intégration au marché français, voire européen. Les régions limitrophes s'inscrivent aussi dans cette perspective. Les multinationales des pays non frontaliers représentent 8 % de l'emploi en Centre-Val de Loire et entre 6 % et 7 % dans les autres régions voisines de l'Île-de-France. Dans le Grand Est, la part de ces groupes s'établit à 6,6 %.

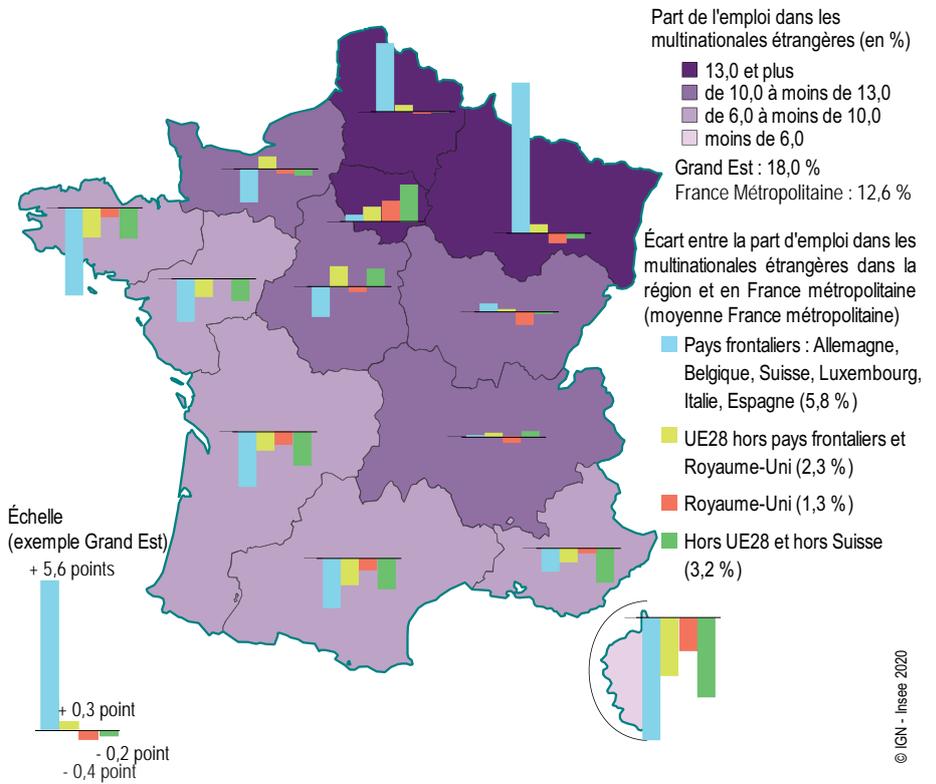
Au sein de la région, les multinationales non frontaliers sont plus fréquemment implantées dans le Bas-Rhin, bénéficiant de l'effet d'agglomération de nombreux groupes allemands et de la proximité de territoires frontaliers dynamiques.

Les multinationales se concentrent à l'est de la région et à proximité des plus grandes agglomérations

Les multinationales ne sont pas réparties de manière uniforme sur le territoire régional (figure 5 et 6). Le Grand Est est découpé en 31 zones d'emploi, espaces géographiques à l'intérieur desquels la plupart des actifs

4 Dans le Grand Est, les multinationales sous contrôle étranger dépendent plus fréquemment d'un centre de décision situé dans un pays frontalier

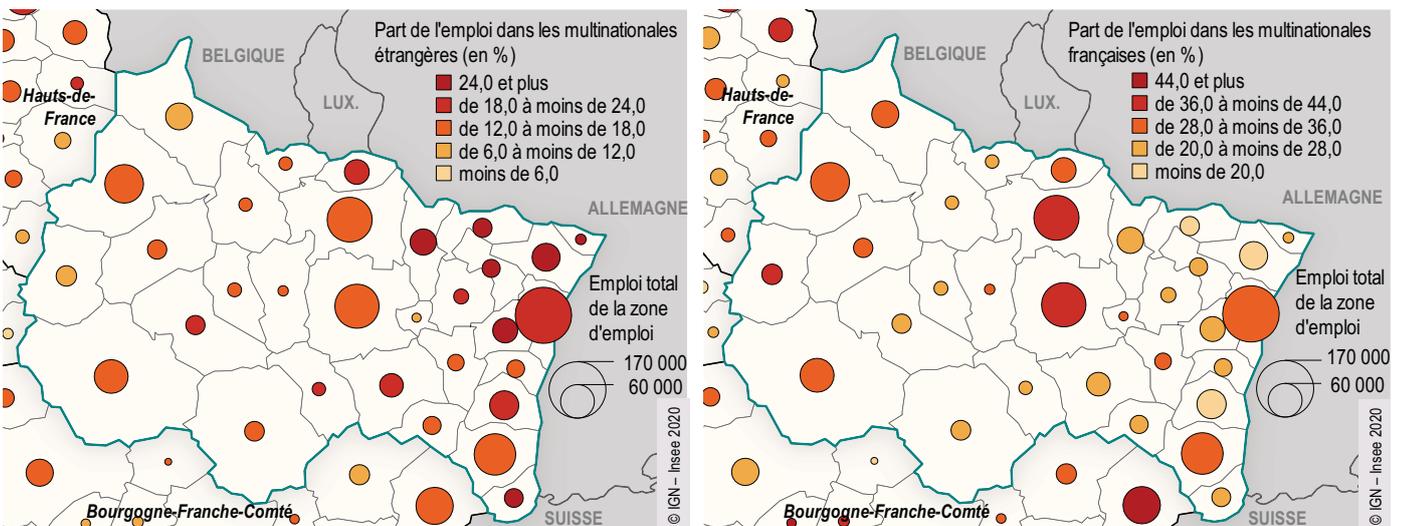
Part de l'emploi salarié par région dans les multinationales étrangères selon la localisation de leur centre de décision en 2015



Lecture : dans le Grand Est, 18,0 % de l'emploi marchand non agricole est situé dans une multinationale étrangère, avec 11,4 % dans une multinationale d'un pays frontalier de la France métropolitaine, soit 5,6 points au-dessus de la moyenne nationale, 2,7 % dans une multinationale étrangère de l'union européenne des 28 hors pays frontaliers et hors Royaume-Uni, soit 0,3 points au-dessus de la moyenne nationale, 0,9 % dans une multinationale étrangère du Royaume-Uni, soit 0,4 points en dessous de la moyenne nationale, 3,0 % dans une multinationale étrangère hors union européenne des 28 et hors Suisse, soit 0,2 points en dessous de la moyenne nationale.
Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

5 L'Alsace et la Moselle, frontalières à l'Allemagne, plus fortement liées aux multinationales étrangères

Part de l'emploi salarié dans les multinationales étrangères et françaises par zone d'emploi en 2015



Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

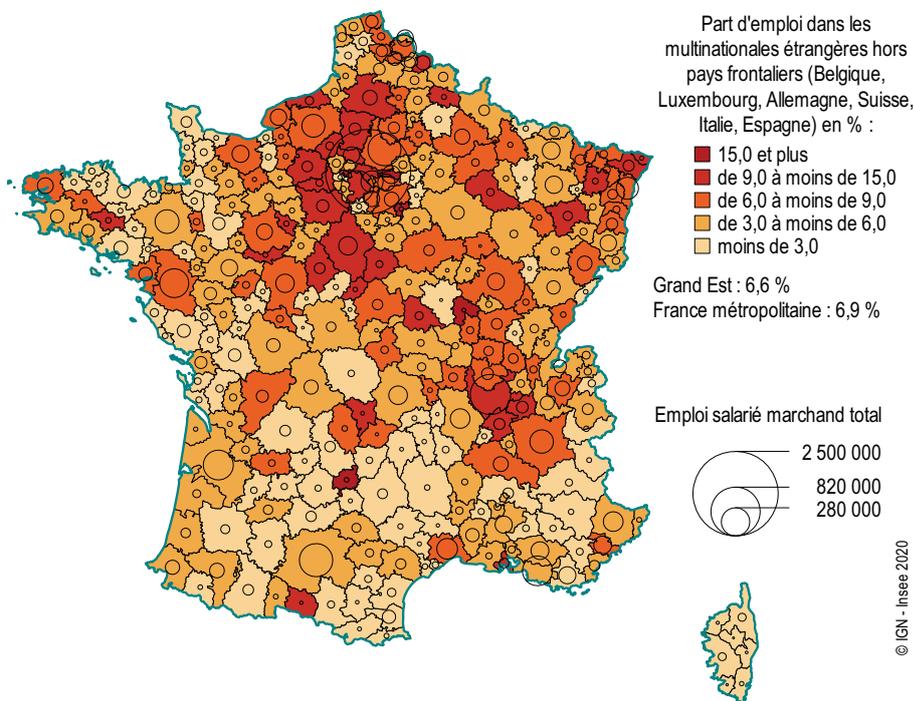
résident et travaillent. Le poids des multinationales françaises et étrangères sur le territoire régional varie de 35 % dans la zone d'emploi de Remiremont à 55 % dans celle de Wissembourg.

Dans les zones d'emploi des grandes agglomérations, Reims, Mulhouse, Nancy, Metz et Strasbourg, les multinationales emploient environ la moitié des salariés, entre 49 % à Reims et 54 % à Strasbourg. L'emploi sous contrôle étranger est relativement moins fréquent que dans le reste de la région, en lien avec la spécialisation industrielle d'un grand nombre de ces groupes. L'emploi industriel dépendant ou non de multinationales est largement réparti sur le territoire de la région. Mais dans ces cinq agglomérations, l'implantation des multinationales étrangères est plus importante que la moyenne nationale (12,6 %). Dans seulement quatre zones d'emploi de la région (Lunéville, Épernay, Charleville-Mézières et Troyes), la part des groupes étrangers est inférieure à cette moyenne. Dans les trois dernières situées à l'ouest de la région, les multinationales françaises, en revanche, sont surreprésentées. C'est aussi le cas dans les zones d'emplois de Châlons-en-Champagne et des cinq principales agglomérations où les multinationales sont très présentes dans les secteurs du commerce, de la construction et des services marchands.

Dans les zones d'emploi frontalières d'Haguenau, Wissembourg, Sarreguemines et Thionville, le nombre d'emplois dans les groupes multinationaux dépasse la moitié de l'emploi total. Ce sont principalement des groupes étrangers, excepté dans la zone de Thionville où l'emploi dans les groupes français est plus important, en dépit de l'implantation du quatrième plus grand établissement employeur de la région, le groupe luxembourgeois Arcelor-Mittal.

6 Les multinationales étrangères des pays non frontaliers sont plus implantées dans la moitié nord de la France

Poids de l'emploi dans les multinationales étrangères dont le centre de décision n'est pas dans un pays frontalier de la France métropolitaine par zone d'emploi en 2015



Champ : emploi marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

Dans les zones d'emploi peu peuplées, comme celles de Lunéville, Commercy, Remiremont, Longwy, Verdun, Chaumont-Langres, Sélestat, Bar-le-Duc, Épinal ou Vitry-le-François - Saint-Dizier, les multinationales françaises comme étrangères sont relativement peu présentes, avec moins de 30 % de l'emploi dans les françaises et moins de 20 % dans les étrangères.

Dans le Grand Est, 65 % de l'emploi des multinationales est localisé dans un grand pôle urbain et 14 % dans les couronnes de ces grands pôles (figure 7). Néanmoins, la

répartition sectorielle des emplois est peu homogène. Dans l'industrie manufacturière par exemple, la part de l'emploi des multinationales localisé dans un grand pôle urbain n'atteint que 49 %, alors que cette proportion est bien plus importante dans les autres secteurs. En contrepartie, les petits pôles accueillent près de 10 % des emplois manufacturiers des multinationales, mais seulement 5,6 % tous secteurs confondus. Les salariés des multinationales dans le secteur des services marchands sont quant à eux concentrés dans les grands pôles (82 % des emplois, près de 90 % en y ajoutant les couronnes).

7 L'industrie manufacturière est beaucoup moins présente dans les grands pôles que les autres secteurs

Répartition de l'emploi des multinationales selon le zonage en aire urbaine par secteur d'activité dans le Grand Est (en %)

	Industrie manufacturière	Énergie	Construction	Commerce	Services marchands	Ensemble
Grand pôle urbain	48,5	60,0	72,0	72,3	81,7	65,1
Couronne d'un grand pôle	16,8	8,4	13,3	16,3	9,0	14,4
Multipolarisé des grands pôles	10,9	12,4	6,8	4,2	3,2	6,9
Moyen pôle	5,6	1,5	3,3	2,1	1,9	3,4
Couronne d'un moyen pôle	0,2	0,1	0,2	0,3	0,0	0,2
Petit pôle	9,6	11,5	2,0	2,8	2,7	5,6
Couronne d'un petit pôle	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1
Autre multipolarisé	3,3	1,0	0,6	0,9	0,5	1,7
Hors influence des pôles	4,9	4,8	1,8	1,0	0,9	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 48,5 % des emplois dans l'industrie manufacturière se situent dans un grand pôle urbain.
Champ : emploi marchand non agricole des multinationales localisées en France.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

Par les types d'emplois qu'elles offrent, les multinationales participent à l'attractivité du territoire

Vincent Nieto, Insee

Les multinationales ayant un poids important dans l'emploi marchand, elles jouent un rôle majeur dans les types d'emplois proposés dans une région. Ceux-ci diffèrent de ceux exercés dans les entreprises nationales, avec une plus forte présence des fonctions de fabrication, de conception-recherche ou encore de commerce inter-entreprises (*Méthodes*). Indispensables à l'innovation, les emplois de conception-recherche, plus présents dans les multinationales, dépendent souvent de quelques établissements spécifiques. D'une manière générale, la part des cadres des fonctions métropolitaines (gestion, prestations intellectuelles), considérés comme des emplois stratégiques, est plus importante dans les multinationales.

Les fonctions de fabrication et de conception-recherche plus présentes dans les multinationales

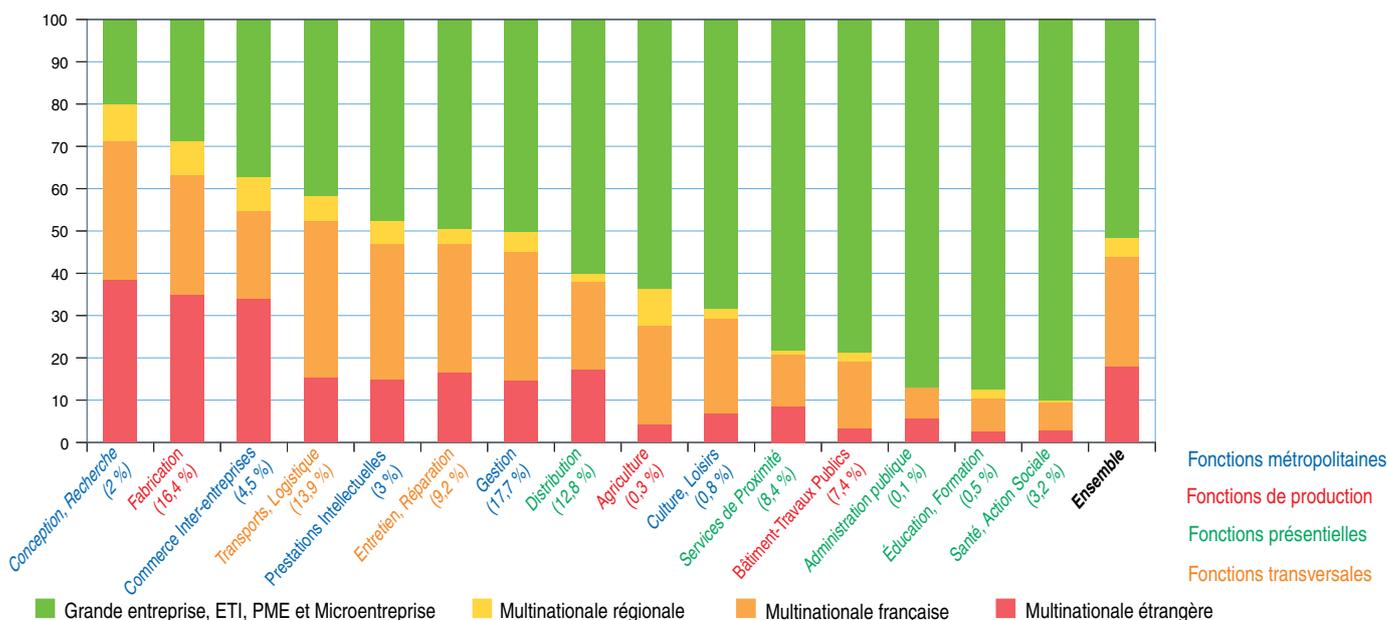
Les multinationales sont davantage orientées vers la production et les fonctions support liées à la production que vers les activités présentielle (*figure 1*). Alors que les multinationales pèsent pour 49 % de l'emploi marchand dans le Grand Est, 54 % des emplois relevant des fonctions de production sont exercées au sein d'une multinationale. C'est en particulier la fabrication (essentiellement production de biens matériels et d'énergie) qui y est très présente : 71 % des emplois sont localisés dans une multinationale. La proportion est notamment très élevée dans les

multinationales étrangères : 35 %, alors qu'elles ne regroupent que 18 % des emplois marchands.

Les fonctions métropolitaines sont également très présentes dans les multinationales (59 %), à la fois étrangères et françaises, en particulier la conception-recherche (80 %). Cette fonction est fortement surreprésentée dans les multinationales étrangères, mais également très présente dans les multinationales françaises (respectivement 39 % et 42 %). Même si elle ne regroupe que peu d'emplois (2 % des emplois du Grand Est), cette fonction est particulièrement importante, puisque liée à l'innovation et au développement des entreprises. Dans une moindre mesure, les emplois liés au commerce inter-entreprises et aux prestations intellectuelles sont

1 Les fonctions de conception-recherche et de fabrication sont davantage présentes dans les multinationales

Répartition de l'emploi salarié par type d'entreprises selon le secteur économique et la fonction en 2015 dans le Grand Est



Lecture : 2 % des emplois salariés du Grand Est ont pour fonction la conception-recherche, fonction métropolitaine, et 80 % de ces emplois se situent dans une multinationale.

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, DADS 2015, Lifi 2015.

également davantage exercés au sein des multinationales (63 % et 53 %).

De même, une majorité d'emplois des fonctions transversales se situe dans les multinationales (55 %). Toutefois la répartition varie fortement selon le contrôle (régional, national, étranger) : alors que les multinationales étrangères ne rassemblent que 16 % de l'emploi dans ces fonctions, les multinationales françaises en regroupent 39 %. Cette différence s'explique essentiellement par une plus forte spécialisation des multinationales françaises dans le secteur des transports et de la logistique. Enfin, les multinationales ne sont que peu tournées vers les fonctions présentes (29 %), celles-ci étant davantage exécutées par les PME et les micro-entreprises.

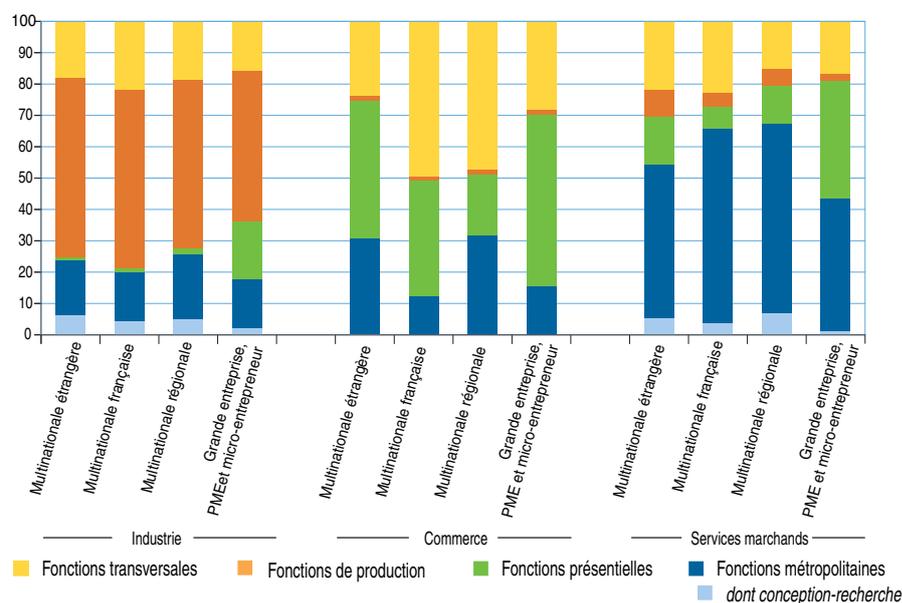
Prédominantes dans l'industrie, les fonctions de production sont encore plus développées au sein des multinationales

Les fonctions d'emplois ne sont pas uniformément réparties dans chaque secteur. De plus, au sein de chacun d'entre eux, les fonctions diffèrent selon le type d'entreprises (figure 2). Dans l'industrie, quelle que soit la nationalité du contrôle, les multinationales ont une structure assez homogène avec une spécialisation dans la production et des fonctions support de production. Les fonctions de production y sont ainsi plus développées que dans les autres types d'entreprises (59 % contre 48 %). En effet, les entreprises exclusivement nationales semblent plus polyvalentes, avec une part importante des fonctions présentes telles que la distribution, quasi absentes dans les multinationales, ce qui peut notamment illustrer le besoin pour les entreprises, seulement implantées en France, d'assurer la distribution de leurs propres produits. Outre les fonctions de production, les fonctions métropolitaines sont également plus développées dans les multinationales (23 % contre 18 %), en particulier la fonction de conception-recherche (5,5 % contre 2,3 %).

La structure des emplois diffère nettement dans le commerce, où les fonctions de production sont presque absentes de tous les types d'entreprises, mais où une grande part de l'emploi renvoie aux fonctions transversales et présentes. De nombreux emplois des fonctions métropolitaines sont présents dans les multinationales, comme le commerce inter-entreprises, la gestion et les

2 Très présentes dans l'industrie, les fonctions de production le sont encore plus dans les multinationales du secteur

Répartition de l'emploi salarié par fonction, selon le type d'entreprise et les secteurs en 2015 dans le Grand Est



Lecture : dans l'industrie, 57 % des emplois des multinationales étrangères ont une fonction de production.
Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, DADS 2015, Lifi 2015.

prestations intellectuelles. La part de ces fonctions est notamment élevée dans les multinationales étrangères et celles dont le centre de décision se situe dans le Grand Est : plus de 30 % des emplois dans ces deux types d'entreprises, contre 16 % pour les entreprises nationales. Ceci n'est toutefois pas constaté dans les multinationales françaises (hors régionales). Ces dernières sont en effet davantage tournées vers le commerce de détail plutôt que le commerce de gros, induisant une plus faible part des fonctions de commerce inter-entreprises : 4 % contre 15 % pour les multinationales étrangères. D'autre part, la présence de la SNCF et de la Poste dans le secteur des transports augmente significativement les emplois dans les fonctions de transport-logistique, considérée comme une fonction transversale : 45 % contre 19 % pour les multinationales étrangères. Comme dans l'industrie, la part des fonctions présentes est plus importante dans les plus petites entreprises que dans les multinationales (55 % contre 39 %).

Dans les services marchands, près des deux tiers des salariés des multinationales exercent des fonctions métropolitaines (64 %), les fonctions de gestion ayant à elles seules un poids élevé (46 %). Les fonctions métropolitaines ont toutefois un poids légèrement

moins important dans les multinationales étrangères (55 %). En effet, celles-ci rassemblent davantage d'entreprises de sécurité (11 % des emplois, contre 2 % pour les multinationales françaises), où les fonctions exercées, considérées comme des services de proximité, sont des fonctions présentes. De plus, les multinationales étrangères comptent moins d'emplois dans les activités financières que les multinationales françaises (8 % contre 34 %), alors qu'il s'agit d'un secteur où la quasi-totalité des emplois correspondent à des fonctions métropolitaines. Dans ce secteur également, la part des fonctions présentes est bien plus faible dans les multinationales que dans les autres types d'entreprises qui assurent davantage de services de proximité ou de santé-action sociale.

Les métiers liés à la fonction de conception-recherche se situent essentiellement dans les multinationales

En 2016, avec plus de deux milliards d'euros, la région Grand Est est la sixième des treize régions de métropole par ses dépenses de recherche et développement (R&D). L'effort de recherche représente 1,3 % du PIB régional, contre 2,2 % au niveau

national. Outre ces dépenses, la présence sur le territoire des fonctions de conception-recherche, couvrant un champ plus large que les personnels de R&D, est une autre manière d'apprécier les moyens alloués à l'innovation qui participent d'une implantation durable des entreprises. Ces fonctions sont souvent davantage exercées dans les grandes entreprises, mais renvoient de fait aux multinationales : le poids en termes d'emploi des multinationales dans la région approche 98 %.

Dans le Grand Est, 80 % des emplois de conception-recherche sont exercés dans les multinationales. La part des fonctions de conception-recherche dans l'emploi marchand s'avère toutefois l'une des plus faibles de métropole (2,0 % contre 3,4 %). En excluant l'Île-de-France, territoire spécifique qui compte de nombreux sièges sociaux de grandes entreprises françaises, cette proportion reste inférieure à la moyenne des régions de province (2,7 % contre 5,0 % en France de province). Le poids des fonctions de conception-recherche est important dans les multinationales étrangères et les multinationales dont le centre de décision se trouve dans la région (4,2 % et 3,8 %). Il est légèrement plus faible pour les multinationales françaises (hors régionales) (2,5 %), car ce type d'emplois est davantage concentré en Île-de-France. Dans les autres types d'entreprises, ces fonctions ne représentent que 0,8 % des emplois.

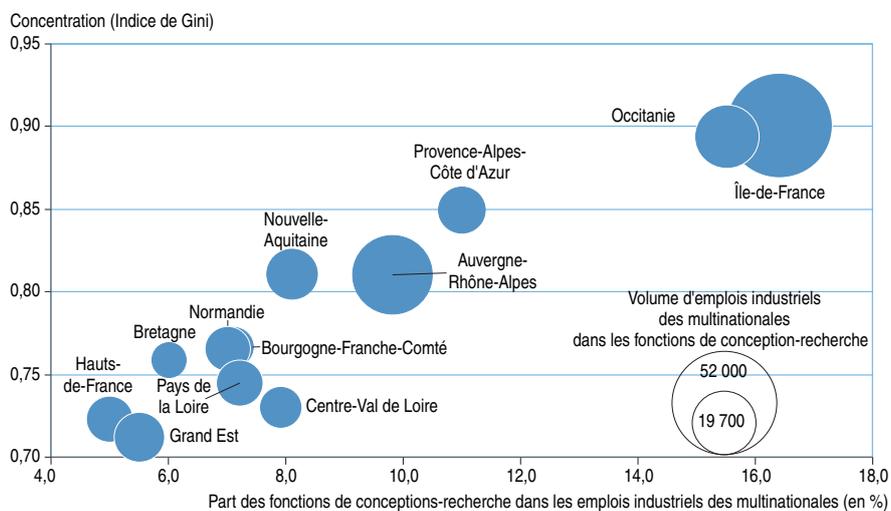
Les fonctions de conception-recherche se situent essentiellement dans trois secteurs : l'industrie, les activités scientifiques et administratives et l'information-communication (66 %, 15 % et 14 %). Dans les multinationales, ces fonctions sont encore plus concentrées dans l'industrie (70 %), notamment dans les multinationales étrangères (84 %).

Les emplois de conception-recherche sont très concentrés dans quelques groupes multinationaux spécifiques

Le Grand Est souffre structurellement d'une faible présence des multinationales dans le secteur de l'information-communication, grand pourvoyeur des fonctions de

3 Dans l'industrie, les emplois de conception-recherche sont moins concentrés dans le Grand Est que dans les autres régions

Concentration des emplois et part des fonctions de conception-recherche dans les emplois industriels des multinationales en 2015



Lecture : dans l'industrie, 19 700 salariés de multinationales ont pour fonction la conception-recherche en Occitanie. Cela représente 15,5 % des emplois industriels des multinationales dans la région. Ces emplois sont davantage concentrés dans quelques établissements que dans les autres régions (hors Île-de-France).

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, DADS 2015, Lifi 2015.

conception-recherche. Cependant, l'essentiel des différences interrégionales provient de l'industrie, bien développée dans la région, et plus particulièrement de l'implantation de quelques établissements spécifiques. En dehors de l'Île-de-France, l'Occitanie est la région qui regroupe le plus d'emplois dans la conception-recherche. En particulier, dans l'industrie, 16 % des emplois des multinationales y sont consacrés, contre 6 % dans le Grand Est (figure 3). Cela s'explique essentiellement par la présence du groupe Airbus qui concentre près de la moitié de ces emplois. De même, dans les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes ou Nouvelle-Aquitaine, la proportion d'emplois industriels des multinationales est plus élevée dans la conception-recherche. Cela est en lien direct avec l'implantation de certains établissements de multinationales étrangères (STMicroelectronics, Volvo...) et françaises (Airbus, Thales, Safran...) qui concentrent fortement ces emplois. La présence de ces établissements est donc un atout pour les régions, mais induit une forte dépendance des emplois de conception-recherche à quelques multinationales. Le Grand Est ne possède pas de tels établissements, et, les fonctions de conception-

recherche y étant moins concentrées, le territoire serait moins dépendant de quelques multinationales, si celles-ci venaient à éprouver des difficultés économiques.

Deux tiers des cadres des fonctions métropolitaines travaillent dans une multinationale

En parallèle des emplois de conception-recherche, l'attractivité d'une région se joue également sur la présence d'emplois dits « stratégiques », à contenu décisionnel élevé et bénéficiant d'une rémunération importante. Attirer ce type d'emplois pour mieux assurer le développement et le rayonnement économique, en particulier des grandes agglomérations où ils se situent en majorité, constitue un enjeu majeur pour les territoires. Cette notion d'emplois « stratégiques » est approchée par les cadres des fonctions métropolitaines (définitions).

Dans le Grand Est, 8,9 % des emplois marchands sont des cadres de fonctions métropolitaines, contre 10,4 % en France de province, l'Île-de-France en comptant un grand nombre. Les établissements dépendant de multinationales regroupent 63 % des cadres des fonctions métropolitaines du Grand Est (figure 4), une proportion

similaire à la moyenne de province, alors qu'ils rassemblent moins de 50 % des emplois marchands. De nombreux emplois stratégiques sont ainsi présents au sein des multinationales, et ce quelle que soit l'origine de leur centre de décision (étrangère, française ou régionale), leur présence jouant un rôle important dans l'attractivité de la région.

Dans le Grand Est, un quart de ces emplois sont exercés dans l'industrie. Dans ce secteur, les multinationales comptent 78 % des cadres des fonctions métropolitaines, grâce notamment au fort poids des multinationales étrangères qui en regroupent à elles seules 43 %. De même dans les services marchands, les cadres des fonctions métropolitaines travaillent plus souvent dans une

multinationale, en particulier dans les activités financières et l'information-communication (79 % et 72 %), mais plutôt dans des multinationales françaises. ■

4 Part des cadres des fonctions métropolitaines par type d'entreprises et par secteur dans le Grand Est (en %)

	Multinationale	dont			Autre (Grande entreprise, ETI, PME, micro-entreprise)	Ensemble	Répartition des cadres des fonctions métropolitaines par secteur
		multinationale étrangère	multinationale française	multinationale régionale			
Industrie	77,8	43,3	24,1	10,4	22,2	100,0	24,7
Construction	49,7	4,4	39,6	5,8	50,3	100,0	5,9
Commerce	57,8	32,5	19,0	6,3	42,2	100,0	19,0
Services marchands	58,8	9,1	45,0	4,7	41,2	100,0	50,4
<i>dont information-communication</i>	71,6	10,1	57,9	3,6	28,4	100,0	13,2
<i>dont activités financières</i>	79,5	4,5	72,0	3,0	20,5	100,0	13,5
<i>dont activités immobilières</i>	22,4	1,3	13,3	7,8	77,6	100,0	2,4
<i>dont activités scientifiques, techniques, administratifs et de soutien</i>	47,1	14,5	25,9	6,8	52,9	100,0	17,8
<i>dont enseignement, santé, action sociale</i>	9,5	1,1	5,1	3,3	90,5	100,0	2,3
<i>dont autres activités de services</i>	27,0	2,9	23,1	1,0	73,0	100,0	1,3
Grand Est	62,8	21,7	34,6	6,5	37,2	100,0	100,0

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, DADS 2015, Lifi 2015.

Prépondérance des multinationales dans l'industrie manufacturière

Thibaut Martini, Insee

L'industrie manufacturière a un poids important dans l'économie régionale : 26 % de l'emploi marchand, soit 288 100 salariés, contre 19 % en France. L'exposition du secteur de l'industrie est très forte dans le Grand Est. Les deux tiers des emplois y sont exercés dans une multinationale et davantage dans une multinationale étrangère que française (37 % et 31 %) (figure 1). Les multinationales dont le centre de décision est implanté dans le Grand Est regroupent 9 % de l'emploi industriel régional.

Au sein de l'industrie manufacturière, l'implantation des groupes étrangers est plus marquée dans quelques branches comme l'industrie pharmaceutique avec 78 % de l'emploi, l'industrie chimique 61 % ou encore la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques 61 %. Les groupes français se répartissent plus

équitablement entre les différents secteurs, en dehors de la fabrication de matériels de transport où la majorité des emplois y sont exercés (57 %). Le travail du bois, l'industrie du papier et l'imprimerie est le secteur où le poids des groupes étrangers est le plus faible (18 % de l'emploi). À l'inverse, il est le plus élevé dans celui de la fabrication de textile, l'habillement, l'industrie du cuir et la chaussure (39 % de l'emploi).

Les emplois régionaux de l'industrie énergétique sont concentrés dans quatre multinationales françaises. Les groupes Électricité de France (EDF), Suez, Veolia Environnement et Engie regroupent 60 % de l'emploi dans ce domaine, soit 18 000 salariés dans le Grand Est, sur les 30 400 que compte le secteur. Ce constat est assez semblable au sein des autres régions métropolitaines.

L'analyse régionale qui suit porte donc uniquement sur l'industrie manufacturière dont les spécificités territoriales sont plus grandes.

Une présence des multinationales étrangères marquée avec des liens forts dans la construction automobile autour du groupe français PSA

Le secteur de la fabrication de matériels de transport est essentiellement contrôlé par des multinationales (95 % de l'emploi), montrant la forte dépendance de celui-ci vis-à-vis des grands groupes dans la région. Les multinationales étrangères y regroupent 38 % de l'emploi pour 57 % dans les multinationales françaises. Dans le Grand Est, le groupe PSA (Peugeot Société Anonyme) est le principal employeur français dans

1 Poids important des multinationales dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique et de la fabrication de matériels de transport

Part des multinationales dans l'emploi de l'industrie manufacturière dans le Grand Est en 2015

	Nombre d'emplois	Part des multinationales dans l'emploi (en %)	dont multinationales étrangères (en %)	dont multinationales françaises dont le centre de décision est dans la région (en %)	dont multinationales françaises dont le centre de décision est hors de la région (en %)
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	55 000	46,7	15,3	12,2	19,2
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	10 800	66,6	27,1	13,2	26,3
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	23 000	56,4	38,4	4,0	14,0
Industrie chimique	10 700	88,2	61,5	6,5	20,3
Industrie pharmaceutique	6 100	98,5	78,5	7,2	12,8
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	27 500	77,0	48,3	8,4	20,3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	50 600	61,5	31,8	8,8	20,9
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	6 600	80,8	60,8	5,1	14,8
Fabrication d'équipements électriques	15 300	88,6	56,4	13,9	18,2
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	25 250	81,9	59,8	9,3	12,8
Fabrication de matériels de transport	33 300	94,7	38,1	3,6	53,0
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	23 950	51,1	20,6	13,8	16,7
Ensemble	288 100	68,3	36,9	9,1	22,4

Lecture : dans le Grand Est, 33 300 salariés travaillent dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, 94,7 % d'entre-eux exercent dans une multinationale.

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

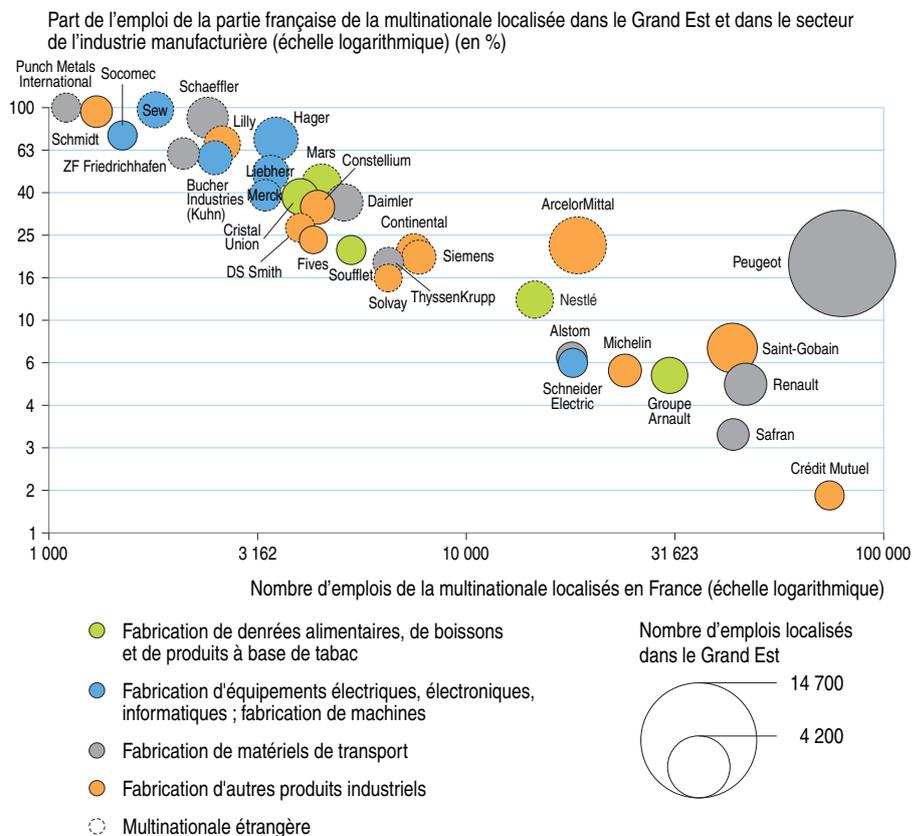
l'industrie avec 36 % des 33 300 emplois du secteur (14 700 emplois tous secteurs confondus). Il contribue aussi à l'activité dans d'autres domaines via de nombreux fournisseurs. Parmi les quatre grands établissements régionaux du groupe, trois sont liés directement à la construction de véhicules. Le plus grand se situe près de Mulhouse (6 450 salariés), suivi par deux autres établissements à Trémery et Metz (3 200 et 1 500 salariés). Au total, le groupe PSA concentre 16 % de ses effectifs français dans le Grand Est (figure 2). La proximité géographique de nombreux équipementiers de l'automobile dans la région et à l'étranger favorise l'implantation d'autres groupes de ce secteur, notamment Renault, implanté depuis 1979 à Batilly en Meurthe-et-Moselle, avec le quatrième plus grand établissement de l'industrie manufacturière de la région (2 000 salariés). De nombreux établissements de groupes allemands sont aussi implantés dans la région. Ils rassemblent 28 % de l'emploi, soit plus de deux tiers de l'emploi des multinationales étrangères de ce secteur. Cette spécificité permet de tisser de nombreux liens avec d'autres secteurs de l'industrie.

La plupart des emplois d'activités connexes à la construction automobile, telles que la métallurgie, la fabrication de produits métalliques, en caoutchouc ou en plastique, relèvent des multinationales. En effet, les multinationales françaises et étrangères accueillent chacune autour de 30 % de l'emploi de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, qui emploie plus de 50 000 personnes. Ce secteur compte notamment le groupe étranger ArcelorMittal, numéro un de la sidérurgie européenne, qui emploie 4 200 personnes dans la région réparties sur vingt établissements, principalement en Lorraine, où se situe son plus grand établissement dans le bassin de Thionville à Florange. Une part importante de l'activité de ce groupe est tournée vers la construction automobile. Autre établissement majeur, la fonderie du groupe PSA du site de Charleville-Mézières est le plus grand employeur privé de l'ancienne région Champagne-Ardenne, employant 1 700 personnes.

La fabrication de produits en caoutchouc et plastique présente une forte part d'emploi dépendant de groupes étrangers (48 %

2 Peugeot est la multinationale qui emploie le plus grand nombre de salariés dans l'industrie du Grand Est

Multinationales ayant plus de 1 000 salariés dans l'industrie manufacturière travaillant dans le Grand Est en 2015



Note : la position des bulles a pu être légèrement décalée pour des questions de lisibilité.

Lecture : le groupe ArcelorMittal est une multinationale étrangère qui compte 18 500 salariés en France, dont 22,5 % travaillent dans le secteur de l'industrie manufacturière dans le Grand Est, soit 4 200 salariés. La majorité de ses effectifs exerce une activité relevant de la fabrication d'autres produits industriels.

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, Clap et Liff 2015.

contre 29 % pour les multinationales françaises). Deux grands groupes du pneumatique sont installés dans la région, Michelin et Continental, leur plus grand site se situe respectivement près de Troyes et Sarreguemines (850 et 1 500 salariés).

Des secteurs fortement dépendants de groupes étrangers

L'industrie chimique et l'industrie pharmaceutique sont des secteurs dans lesquels le poids des multinationales est important avec respectivement 88 % et 98 % de l'emploi. La part des multinationales étrangères y est la plus élevée (62 % et 79 %). Avec 6 000 emplois, le secteur pharmaceutique est une branche très spécialisée qui compte peu d'établissements appartenant à des

groupes - 44 dans le Grand Est dont les trois quarts sont des multinationales - appartenant à de nombreux groupes différents. L'établissement du groupe Lilly France à Fegersheim près de Strasbourg est le plus grand avec 1 600 salariés, soit 26 % des emplois du secteur. Dans l'industrie chimique, seule une multinationale étrangère compte plus de 1 000 emplois : le groupe Solvay. Il concentre 16 % de ses effectifs français dans le Grand Est sur ses deux sites à Dombasle et à Chalampé.

De même, les groupes étrangers regroupent 59 % de l'emploi dans la fabrication d'équipements (électriques, électroniques, informatique et la fabrication de machines). Cette présence s'explique par l'implantation de divers groupes étrangers qui

emploi plus de 1 000 personnes dans la région et qui possèdent des grands établissements présents historiquement. Ainsi le groupe Hager, spécialisé dans la distribution électrique, emploie 2 500 personnes dans la région correspondant à 71 % de son effectif sur le territoire français. Son plus grand établissement est à Obernai. D'autres groupes étrangers détiennent de grands établissements employeurs, et sont situés dans l'ancienne région Alsace. Parmi les groupes qui ont plus de 1 000 employés dans la région, figurent le groupe Sew (Usocom), avec son plus grand établissement à Haguenau, le groupe Merck à Molsheim, le groupe Bucher Industries (Kuhn) à Saverne et le groupe Liebherr à Colmar. Ces cinq grands groupes étrangers cumulent 18 % de l'emploi dans la fabrication d'équipements. Une grande part de leurs effectifs français est dans la région, de 39 % pour le groupe Merck à 98 % pour le groupe Sew (Usocom). Deux multinationales françaises comptent aussi plus de 1 000 salariés : le groupe Schneider Electric présent à Haguenau et à Metz, mais dont seulement 6 % de l'emploi est présent dans la région, ainsi que le groupe Socomec, ayant son centre de décision dans la région, dont 75 % de l'effectif est localisé dans le Grand Est.

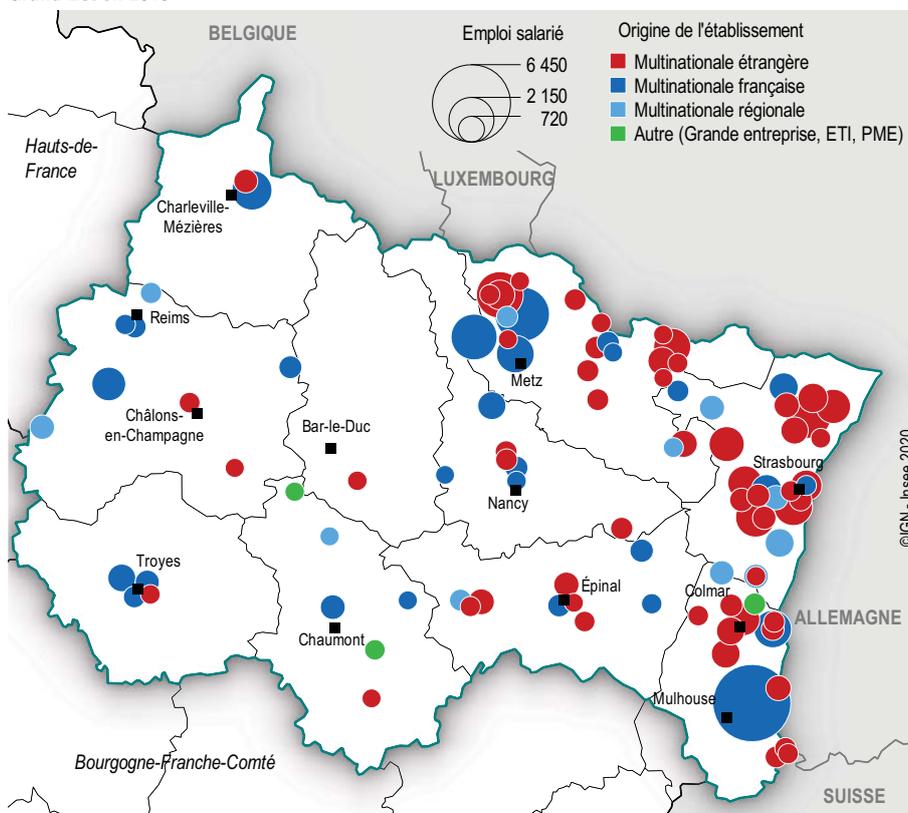
Des secteurs où les multinationales sont moins présentes

La présence des multinationales est plus faible dans la fabrication de textile, l'industrie de l'habillement du cuir et de la chaussure, ainsi que dans le travail du bois, l'industrie du papier et l'imprimerie avec respectivement 67 % et 56 % des emplois. Seul un groupe emploie plus de 1 000 salariés dans la région, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Cet acteur détient le groupe de presse EBRA (Est Républicain, Dernières Nouvelles d'Alsace), ce qui en fait le principal employeur de ces secteurs, quoique ces activités ne représentent qu'une petite part des effectifs du groupe de la région (moins de 2 %).

Moins de la moitié des emplois du sous-secteur de la fabrication de denrées sont exercés dans les multinationales, 31 % dans les multinationales françaises et 15 % dans les étrangères. Il occupe 55 000 salariés, faisant ainsi de ce sous-secteur le plus important de l'industrie manufacturière.

3 Les grands établissements de l'industrie manufacturière dépendent quasi exclusivement de multinationales

Localisation des 100 plus grands établissements de l'industrie manufacturière implantés dans le Grand Est en 2015



Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

Pourtant, le poids des multinationales est le moins important dans la fabrication de denrées, notamment celui des firmes étrangères. Les établissements de 50 à 250 salariés regroupent la moitié de l'emploi. Quelques grandes multinationales tiennent tout de même une grande place au sein de la région. Le plus grand établissement régional, MHCS (champagne Moët et Chandon du groupe LVMH) à Épernay emploie 1 200 personnes. Le groupe Mars, implanté aux abords de Strasbourg, emploie près de 2 000 personnes dans la région, soit 47 % de ses effectifs français sur quatre établissements. Le groupe suisse Nestlé emploie quant à lui 1 800 salariés, répartis sur six établissements, dont le plus grand est installé à Vitte.

Dans les autres industries manufacturières, comprenant notamment la réparation et l'installation de machines et d'équipements, les groupes étrangers sont également

moins présents (21 %). Le poids des multinationales françaises est le même pour les autres industries manufacturières que pour l'ensemble des industries manufacturières (31 %). Le groupe Schmidt est le seul ayant son centre de décision dans le Grand Est, il y emploie plus de 1 000 personnes. Ce fabricant de meubles possède deux établissements dans la zone d'emploi de Sélestat.

De grands établissements, principalement liés aux multinationales et localisés dans les plus grandes agglomérations de la région

Les cent plus grands établissements sont répartis de manière géographiquement plus homogène dans la région (figure 3) que ceux des secteurs du commerce et des services marchands (fiches 5 et 6). Néanmoins, les plus grands (plus de 1 000 salariés) sont davantage situés en Alsace et en Moselle. L'emploi est par ailleurs moins localisé

dans les grands pôles urbains que pour l'ensemble des secteurs (48 % contre 65 %) et plus dans d'autres aires urbaines (*figure 7* *fiche 2*). Les petits pôles accueillent par exemple seulement 5,6 % de l'emploi régional, mais 9,6 % de celui de l'industrie manufacturière.

Les cent plus grands établissements concentrent 27 % de l'emploi de l'industrie manufacturière, soit 79 000 salariés, et 40 % de l'emploi des multinationales manufacturières industrielles. 97 établissements appartiennent

à des multinationales : les groupes étrangers sont majoritaires avec 58 établissements, les multinationales françaises dont le centre de décision est hors de la région détiennent 28 établissements et les multinationales régionales 11 établissements. Seuls 3 établissements ne sont pas considérés comme appartenant à une multinationale, mais entretiennent des liens avec les marchés étrangers. La fabrication d'équipements (électriques, électroniques, informatique et la fabrication de machines) regroupe près d'un quart des cent plus grands établissements, dont une vingtaine sont

contrôlés par des multinationales étrangères. La fabrication de matériel de transports, ainsi que la métallurgie et fabrication de produits métalliques comptent chacun 17 établissements, dont respectivement 10 et 7 établissements appartiennent à des groupes étrangers. Tous les secteurs d'activité sont représentés dans le Grand Est avec au moins un établissement français et un étranger présents dans chacun des différents secteurs de l'industrie manufacturière. ■

Présence marquée des multinationales françaises dans les transports, poids plus important des multinationales étrangères dans le commerce

Vincent Nieto, Insee

Les activités du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration sont moins exposées à la concurrence internationale que l'industrie. Au sein de ce secteur, les activités les plus exposées (*fiche 1*) sont liées aux transports. C'est dans ce secteur que les multinationales sont les plus présentes (63 % des emplois) (*figure 1*), en particulier les multinationales françaises.

Plus de la moitié des emplois du secteur sont exercés dans le commerce (60 %). Ce dernier se distingue par une plus forte présence de multinationales étrangères qui emploient 22 % des effectifs (21 % dans les multinationales françaises), contre moins de 10 % dans les transports et l'hébergement-restauration, où les multinationales françaises occupent une place plus importante (54 % et 13 %).

Les transports marqués par deux grands groupes français

Les multinationales sont très présentes dans les transports, et notamment les multinationales françaises avec plus de la moitié des emplois. Ceci s'explique par la présence de deux grands groupes français, la SNCF et la Poste (*figure 2*). Ils comptent à eux deux 35 800 salariés dans la région pour 1 700 établissements, soit 8,8 % des effectifs du secteur. Ces emplois

sont quasi exclusivement regroupés dans les transports et pèsent ainsi pour plus d'un tiers des emplois de ce sous-secteur (37 %). Si leur poids est important dans la région, ces deux groupes n'ont toutefois qu'une petite partie de leurs effectifs dans le Grand Est, soit 8,4 % pour la SNCF et 7,0 % pour la Poste, tous secteurs confondus.

Loin derrière ces deux groupes, avec 3 500 emplois, le groupe français Transdev, qui assure l'exploitation des tramways ou bus dans plusieurs grandes agglomérations de la région comme Nancy, Mulhouse ou encore Reims, est le troisième employeur du secteur des transports. Toutefois, seuls 10,1 % des effectifs du groupe exercent dans la région. À noter que le groupe Croisière Europe, ancienne entreprise régionale Alsace Croisière qui s'est développée pour devenir une multinationale française, compte l'ensemble de ses 1 100 salariés à Strasbourg. De la même manière, 58 % des 2 300 employés du groupe Transalliance, historiquement implanté en Lorraine, travaillent dans la région dans le secteur du commerce, en grande partie dans les transports.

Un seul groupe étranger spécialisé dans les transports regroupe plus de 1 000 salariés : l'américain XPO Logistics.

Une présence plus importante des multinationales étrangères dans le commerce

Les multinationales étrangères sont davantage présentes dans le commerce que les multinationales françaises. Cela est notamment dû à la forte présence du groupe belge Louis Delhaize (Cora, Supermarchés Match) avec 10 800 salariés dans la région. Ce groupe y est mieux implanté que les principaux groupes français de grande distribution détenant des supermarchés, tels que les groupes Auchan (5 900 emplois), Carrefour (4 200 emplois) ou encore Euris (Casino, Leader Price, Go Sport ... : 2 400 emplois). Ainsi, 39 % des effectifs du groupe Louis Delhaize dans ce secteur travaillent dans le Grand Est, alors que ses concurrents sont nettement moins présents (Auchan : 7,3 % ; Carrefour : 3,6 % ; Euris : 2,6 %). Dans une moindre mesure, le groupe allemand Aldi est également très présent dans la région avec 18,7 % de ses effectifs français, soit 1 300 salariés. À noter que, par leur organisation, les supermarchés Leclerc et Système U ne sont pas visibles en tant que groupes, les établissements étant considérés comme indépendants.

1 Poids important des multinationales françaises dans le secteur des transports et entreposage

Poids des multinationales dans les secteurs du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration dans le Grand Est en 2015

	Nombre d'emplois	Part des multinationales dans l'emploi (en %)	dont multinationales étrangères (en %)	dont multinationales françaises dont le centre de décision est dans la région (en %)	dont multinationales françaises dont le centre de décision est hors de la région (en %)
Commerce	244 550	42,7	21,9	3,9	16,9
Transports et entreposage	97 300	63,2	9,1	3,7	50,5
Hébergement et restauration	62 900	20,1	6,8	0,2	13,0
Ensemble	404 750	44,1	16,5	3,3	24,4

Lecture : dans le Grand Est, 244 550 salariés travaillent dans le secteur du commerce dont 42,7 % dans une multinationale.

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

Hormis cette spécificité locale, les multinationales étrangères sont davantage tournées vers le commerce de gros plutôt que le commerce de détail, contrairement aux multinationales françaises. Cela est en partie dû à l'implantation du groupe Würth qui concentre 87 % de ses effectifs du secteur dans le Grand Est - 4 100 emplois, incluant toutefois environ 3 000 commerciaux présents sur l'ensemble du territoire national - avec notamment une grande plate-forme logistique à Erstein, près de Strasbourg. De plus, certaines grandes entreprises de production, telle que Arcelor-Mittal, disposent également d'établissements spécialisés dans la vente en gros de leurs produits. L'entreprise américaine Herbalife est un autre exemple singulier de multinationale étrangère. Son seul établissement métropolitain est implanté à Mundolsheim, également près de Strasbourg, mais ses 1 300 salariés comprennent des commerciaux présents sur l'ensemble du territoire français et non uniquement dans la région. Les groupes français sont eux davantage tournés vers le commerce de détail avec la présence des groupes Décathlon, Adeo (Leroy Merlin) ou encore Vivarte (La Halle, Kookai, Naf Naf ...).

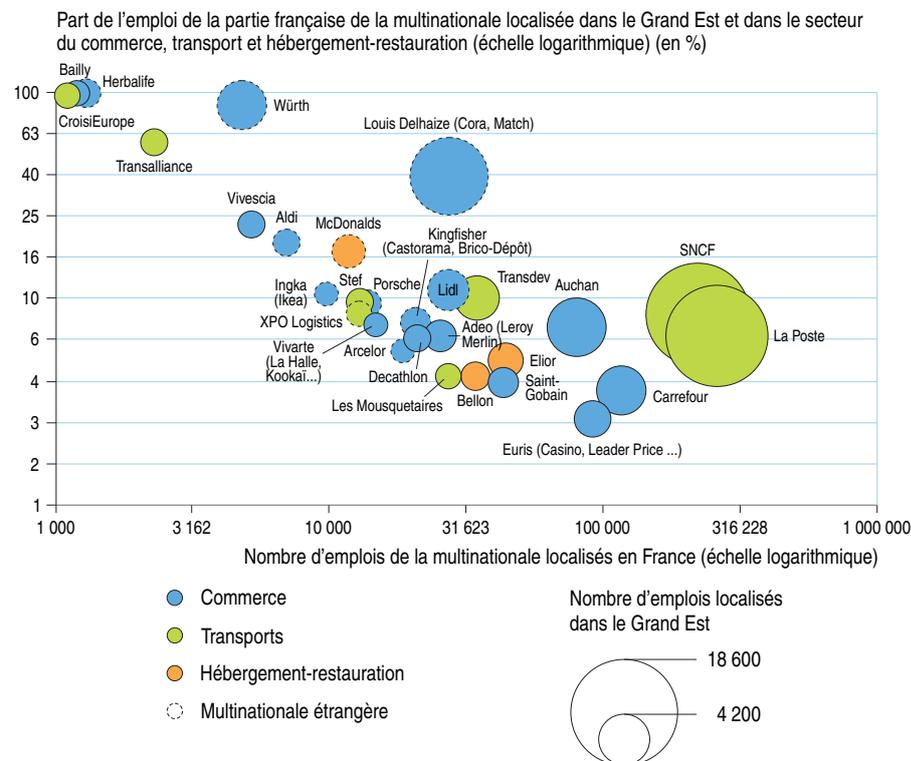
Parmi les multinationales de plus de 1 000 salariés dans ce secteur, deux groupes ont un centre de décision situé dans le Grand Est : Bailly, principal concessionnaire de la région qui concentre la quasi-totalité de ses 1 200 effectifs français dans la région, et Vivescia, groupe coopératif céréalier, qui compte 43 % de ses effectifs dans le Grand Est (2 200 dont 1 000 dans le secteur du commerce), le groupe ayant réussi à se développer en dehors de sa région d'origine.

Les multinationales peu présentes dans l'hébergement et la restauration

Seul un emploi sur cinq du secteur de l'hébergement-restauration est localisé dans des multinationales contre le double dans le commerce et le triple dans les transports. De plus, 85 % des salariés des multinationales de ce secteur exercent dans la restauration, les firmes multinationales étant peu présentes dans l'hébergement. Parmi les grands groupes, seuls trois comptent plus de 1 000 employés dans l'hébergement-restauration, tous dans la restauration. Mac Donald, qui compte 2 000 emplois dans la région, soit 17 % de ses effectifs dans le secteur, est la

2 Louis Delhaize, Würth ou Herbalife : des multinationales étrangères bien implantées dans le Grand Est

Multinationales ayant plus de 1 000 salariés dans le commerce, transport et hébergement-restauration travaillant dans le Grand Est en 2015



Note : la position des bulles a pu être légèrement décalée pour des questions de lisibilité.

Lecture : le groupe La Poste compte 260 000 salariés en France, dont 6,6 % travaillent dans le secteur du commerce, transport et hébergement-restauration dans le Grand Est, soit 17 200 salariés. La majorité de ses effectifs exerce une activité relevant du sous-secteur des transports et entreposage.

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

seule multinationale étrangère. Ainsi, le groupe français Elior (L'Alsacienne de restauration, Areas ...), spécialisé dans la restauration collective et de concession, reste le premier groupe employeur du secteur avec 2 200 emplois, soit 5 % de l'ensemble de ses effectifs dans ce secteur. Il est suivi par Bellon (Sodexo), également spécialisé dans la restauration collective, qui emploie 1 400 personnes, soit 4,2 % de ses effectifs.

De grands établissements majoritairement liés aux multinationales et localisés aux abords des principales agglomérations

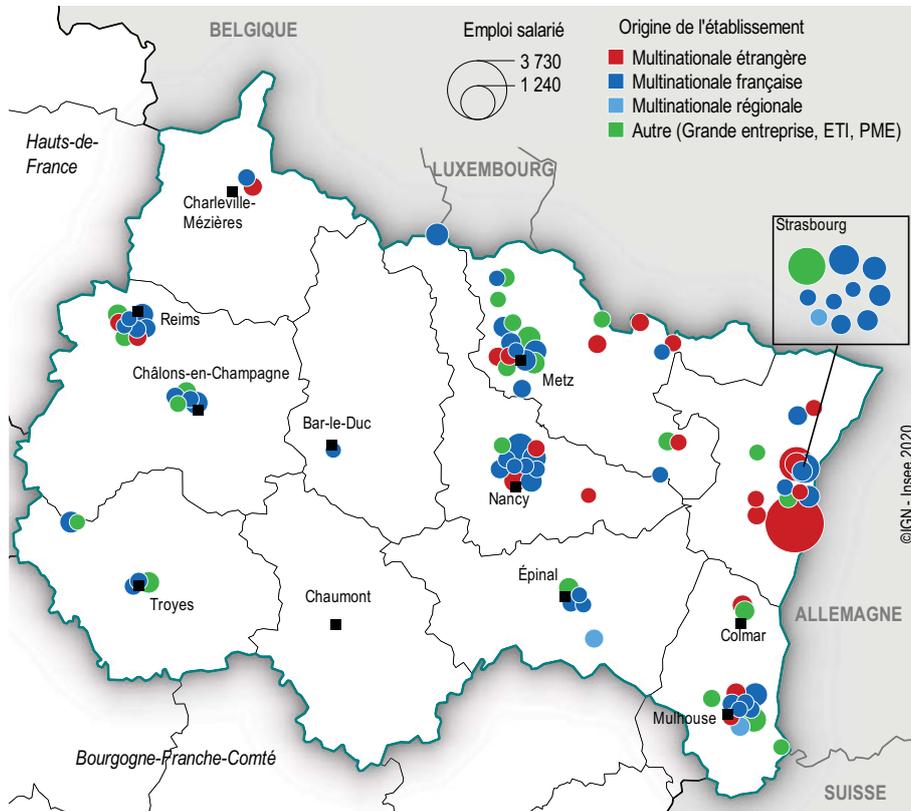
Les multinationales se concentrent au sein des grandes agglomérations de la région : 72 % des emplois des multinationales du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration sont localisés dans les grands pôles urbains, contre 48 % pour

l'industrie. L'emploi y est toutefois moins concentré que dans les services marchands (72 % contre 82 %), se situant un peu plus souvent dans les couronnes de grand pôle avec 16 % dans le commerce contre 9 % dans les services. Cela peut s'expliquer par les activités de supermarché et de commerce de détail souvent placés dans des zones en périphérie des centres. Si l'unité urbaine de Strasbourg rassemble logiquement le plus d'emplois des multinationales, elle ne regroupe que 15 % des emplois des multinationales de la région dans le commerce, le transport et l'hébergement-restauration.

77 des 100 plus grands établissements de ce secteur sont liés à une multinationale, beaucoup correspondent à des supermarchés de divers groupes (figure 3). Cette proportion est plus faible que dans l'industrie, mais s'explique en partie par la présence de nombreux établissements des enseignes Leclerc et Système U non comptabilisés comme appartenant à une multinationale. ■

3 Les grands établissements du commerce dépendant de multinationales étrangères plus concentrés à l'est de la région

Localisation des 100 plus grands établissements du commerce, transport et hébergement-restauration implantés dans le Grand Est en 2015



Champ : emploi salarié marchand non agricole.
 Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

Les multinationales nettement plus présentes dans les sous-secteurs des services les plus exposés à l'international

Vincent Nieto, Insee

Les activités de service les plus exposées à l'international (*fiche 1*) sont celles où les multinationales sont les plus présentes : activités scientifiques et techniques (44 % des emplois dans des multinationales), information et communication (63 %) et services financiers et d'assurance (75 %), contre moins de 20 % dans les activités immobilières, l'enseignement, la santé et l'action sociale et les autres activités de services (*figure 1*). Les trois secteurs les plus exposés représentent deux tiers des emplois des services marchands, dont 64 % dans les activités scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien. Ce dernier secteur se distingue par une plus forte présence de multinationales étrangères. En France, dans le sous-secteur de l'intérim, qui fait partie de ce secteur, toutes les grandes entreprises appartiennent à des multinationales étrangères, qui y réalisent près de la moitié du chiffre d'affaires. En revanche, dans les deux autres secteurs qui sont très exposés à la concurrence internationale, information et communication et services financiers et

d'assurance, les multinationales françaises sont largement prédominantes.

Une omniprésence des grands groupes français dans l'information-télécommunication et les services financiers et d'assurance

Les secteurs de l'information et télécommunication et des services financiers et d'assurance sont marqués par la présence de très grands groupes français (*figure 2*). Avec respectivement 5 500 et 2 400 emplois dans les établissements du secteur de l'information et télécommunication, les groupes Orange et Crédit Mutuel (DNA, Républicain Lorrain, L'Est Républicain) concentrent près d'un tiers des emplois du secteur. Les grands groupes bancaires Crédit Mutuel, BPCE (Banque Populaire, Caisse d'Épargne), Crédit Agricole, Société Générale, Groupama, BNP Paribas et d'assurance Covéa (MAAF, MMA, GMF) pèsent pour près de 80 % dans le secteur des services financiers et d'assurance. Parmi ces groupes, le Crédit Mutuel se distingue

par une plus forte présence dans le Grand Est avec 10 000 emplois dans les services financiers et d'assurance, 4 000 de plus que le second employeur, BPCE (6 300). Tous secteurs des services confondus, 20 % de l'emploi français du groupe est localisé dans le Grand Est. Cette forte implantation est liée à l'histoire du groupe, fondé en Alsace-Moselle à la fin du XIX^{ème} siècle.

Une plus grande diversité de groupes dans le secteur des activités scientifiques et techniques

Les activités scientifiques et techniques ont un poids nettement plus important dans l'emploi régional que les deux autres secteurs dans lesquels l'emploi est à plus de 40 % dans les multinationales. Néanmoins, ces activités se distinguent par des implantations de groupes dans la région moins fréquentes. Le groupe Onet est celui dont l'implantation dans la région est la plus forte avec 3 100 emplois.

La plupart des groupes du secteur ayant plus de 1 000 emplois dans la région sont des

1 Les emplois des activités financières et d'assurance essentiellement exercés dans une multinationale française

Part des multinationales dans l'emploi des services marchands dans le Grand Est en 2015

	Nombre d'emplois	Part des multinationales dans l'emploi (en %)	dont multinationales étrangères (en %)	dont multinationales françaises dont le centre de décision est dans la région (en %)	dont multinationales françaises dont le centre de décision est hors de la région (en %)
Information et communication	24 250	63,0	9,6	4,1	49,3
Activités financières et d'assurance	46 550	75,2	3,6	2,0	69,6
Activités immobilières	13 150	16,8	1,1	5,7	10,0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	127 000	43,8	13,2	3,1	27,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	52 100	9,4	1,3	1,9	6,2
Autres activités de services	24 700	15,6	3,7	1,1	10,8
Ensemble	287 750	40,6	7,8	2,7	30,1

Lecture : dans le Grand Est, 46 550 salariés travaillent dans le secteur des activités financières et d'assurance dont 75,2 % dans une multinationale.

Champ : emploi salarié marchand non agricole.

Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

multinationales françaises dont le centre de décision n'est pas dans le Grand Est. Elles sont majoritaires dans certaines activités : le nettoyage avec Onet, TFN Propreté (groupe Atalian), GSF, Elior ; les activités administratives avec l'Alsacienne de portage DNA (groupe Crédit Mutuel). Parmi les multinationales françaises qui comptent une grande part de leurs effectifs dans la région, figurent des acteurs des centres d'appel (Acticall Sitel) ou encore de la publicité (Adrexo ; groupe SPIR Communication, cédé au groupe Hopps depuis 2017). Cependant, la part des emplois français de ces groupes implantés dans le Grand Est sont bien en deçà des niveaux observés dans l'industrie ou le commerce. Il s'agit ici plutôt d'implantations de groupes dont le centre de décision est situé dans une autre région.

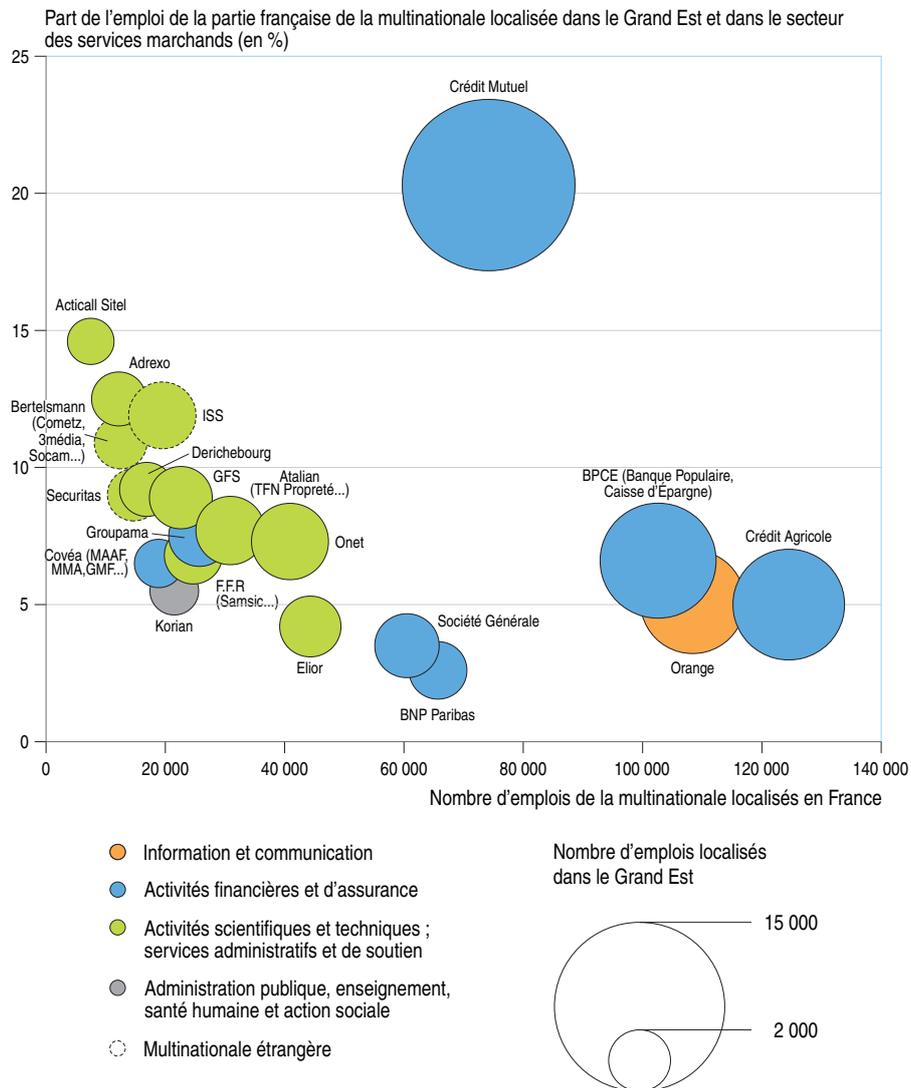
Ce secteur est aussi le seul secteur des services à compter des implantations de grands groupes étrangers de plus de 1 000 emplois : ISS (Integrated Service Solutions ; Danemark), Bertelsmann (centres d'appel SOCAM - devenu SONEO, 3Media, COMETZ ; Allemagne), Securitas (Suède). Les multinationales étrangères sont également particulièrement présentes dans la Recherche et Développement, où ArcelorMittal pèse pour près d'un emploi sur cinq.

Les principales multinationales françaises du secteur des services dont le centre de décision est localisé dans la région sont des sièges sociaux de groupe de l'entreposage (FM Logistic) ou agroalimentaires (Vivescia ; Soufflet). Elles comprennent beaucoup moins d'emplois que les groupes précédents (moins de 500). Les autres grandes multinationales régionales interviennent dans des activités de services présentes : activités immobilières (Bati-gère) et santé, action sociale (Azaé ; ex-A2micile).

De grands établissements principalement liés aux multinationales et localisés dans les plus grandes agglomérations de la région

Plus que pour l'industrie et le commerce, les multinationales des services se concentrent au sein des grandes agglomérations de la

2 Le Crédit Mutuel bien implanté dans le Grand Est dans les activités financières et d'assurance
 Multinationales ayant plus de 1 000 salariés dans les services marchands travaillant dans le Grand Est en 2015



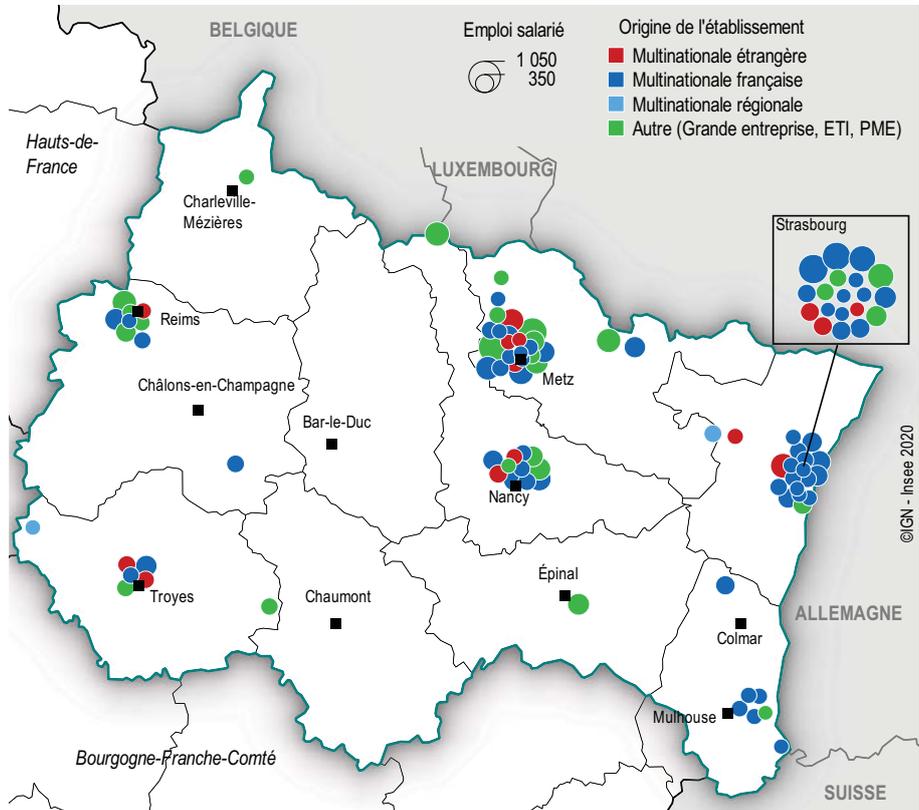
Note : la position des bulles a pu être légèrement décalée pour des questions de lisibilité.
 Lecture : le groupe BPCE compte 103 000 salariés en France, dont 6,6 % travaillent dans le secteur des services marchands dans le Grand Est, soit 6 800 salariés. La majorité de ses effectifs exerce une activité relevant du sous-secteur des activités financières et d'assurance.
 Champ : emploi salarié marchand non agricole.
 Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

région. Ainsi, 82 % de l'emploi des multinationales est localisé dans les grands pôles urbains, contre 48 % pour l'industrie et 72 % pour le commerce. 74 des 100 plus grands établissements de ce secteur sont liés à une multinationale (figure 3). Cette proportion est plus faible que dans l'industrie, mais s'explique en partie par la

présence d'une quinzaine d'établissements de santé privés qui ne sont pas internationaux. À elle seule, l'agglomération de Strasbourg concentre un quart des emplois des multinationales du secteur des services de la région, avec trois des cinq plus grands établissements, tous appartenant au groupe Crédit Mutuel. ■

3 Les grands établissements des services davantage concentrés dans les grands pôles que ceux des autres secteurs

Localisation des 100 plus grands établissements des services marchands implantés dans le Grand Est en 2015



Champ : emploi salarié marchand non agricole.
Source : Insee, Clap et Lifi 2015.

Méthodes

Encadré 1

Mesure de l'exposition à la concurrence internationale des emplois

Mesurer l'internationalisation de l'économie d'un territoire est une entreprise complexe, qui pour être conduite de manière rigoureuse et approfondie, nécessiterait de disposer d'un cadre d'analyse faisant intervenir de nombreuses dimensions, hélas souvent hors de portée. L'ambition de ce travail est plus mesurée et l'exercice est ici réalisé sur un champ plus étroit. Il repose sur une méthode pragmatique, un schéma théorique et une mise en œuvre pratique prenant appui sur des concepts et des données de comptabilité nationale, notamment sur le compte des branches d'activité, pour mesurer l'exposition à la concurrence internationale des emplois. Cette approche consiste à prendre en compte la structure de l'appareil productif et l'ouverture de l'économie du territoire à l'international, à travers les échanges commerciaux avec l'étranger, et s'appuie sur les travaux de J-C Dutailly (*Bibliographie [11]*). Elle présente l'intérêt d'être décomposable par secteurs d'activité, qui peuvent ainsi être considérés à un niveau plus ou moins agrégé.

Les emplois d'un secteur d'activité seront d'autant plus exposés à la concurrence internationale que le marché des biens et services produits par ce secteur sera ouvert à l'international. Cette ouverture à l'international se mesure par la part des exportations dans la production et celle des importations dans l'offre. Plus ces proportions seront importantes - c'est-à-dire plus les biens et services produits par les entreprises d'un secteur devront être importés pour satisfaire la demande intérieure et plus la demande extérieure de ces biens et services sera forte - plus l'ouverture du secteur à l'international sera grande et, partant, plus les emplois du secteur seront exposés à la concurrence étrangère. De la structure de l'appareil productif d'un territoire, ici du poids en termes d'emploi des différents secteurs d'activité dans ce territoire, dépendra son degré d'exposition à la concurrence internationale.

Dans les résultats présentés, le niveau élémentaire de la nomenclature des produits et des branches d'activités est le niveau agrégé A38.

Le **taux d'exportation** d'un produit est la part de la production nationale exportée, c'est-à-dire le rapport entre les exportations nettes des marges commerciales (la valeur des exportations sur le territoire national) et la production de la branche (incluant les produits secondaires).

Le **taux de pénétration** du marché intérieur d'un produit est la part des importations dans l'offre totale nationale, c'est-à-dire le rapport des importations après taxation douanière (la valeur des importations sur le territoire national) et de la production de la branche, à laquelle d'une part sont ajoutées les importations après taxation douanière et d'autre part sont soustraites les exportations nettes des marges commerciales.

Le **degré d'exposition d'un produit** à la concurrence internationale est défini comme la somme des taux d'exportation et de pénétration de la branche à laquelle est soustrait le produit de ces deux taux.

Cette formulation du degré d'exposition à la concurrence internationale se traduit par des propriétés intéressantes : sa valeur est comprise entre 0 et 1, toujours supérieure au maximum des taux d'exportation et de pénétration, et égale à 1 lorsqu'un de ces deux taux est égal à 1.

Le **degré d'exposition d'une branche d'activité** à la concurrence internationale est défini comme la somme des degrés d'exposition des produits de la branche, pondérée par la part de chaque produit dans la valorisation de la production de la branche.

En considérant l'hypothèse simplificatrice d'homogénéité des secteurs d'activité, le degré d'exposition à la concurrence internationale des secteurs se définit comme celui des branches.

Le **degré d'exposition** à la concurrence internationale **des emplois** d'un territoire donné est la somme des degrés d'exposition de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, pondérée par la part de l'emploi du secteur dans le territoire considéré.

Encadré 2

Analyse fonctionnelle des emplois

La répartition de l'emploi sur le territoire est le plus souvent analysée en fonction d'un découpage sectoriel, qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. Cette approche est complétée ici par une **analyse des fonctions** remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Les fonctions sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple).

Les quinze fonctions sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| - administration publique | - entretien-réparation |
| - agriculture | - fabrication |
| - bâtiment-travaux publics | - gestion |
| - commerce inter-entreprises | - prestations intellectuelles |
| - conception-recherche | - santé-action sociale |
| - culture-loisirs | - services de proximité |
| - distribution | - transport-logistique |
| - éducation-formation | |

Ces quinze fonctions peuvent être regroupées en quatre grands postes (**fonctions agrégées**) :

- Les fonctions métropolitaines qui se concentrent davantage dans les plus grandes aires urbaines. Ce sont les fonctions de gestion, de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de commerce interentreprises et de culture et loisirs.

- Les fonctions présentes « au service de la population », qui regroupent les fonctions de distribution, de services de proximité, d'éducation et formation, de santé et action sociale et d'administration publique. En ce qui concerne la fonction culture et loisirs, la priorité a été donnée à son caractère métropolitain par rapport à son caractère présentiel.

- Les fonctions de production concrète sont les fonctions qui assurent la production des biens matériels : l'agriculture, le BTP et la fabrication.

- Les fonctions transversales regroupent les fonctions transport et logistique et entretien et réparation. Ces fonctions sont présentes dans tous les secteurs de l'économie. La gestion est également une fonction transversale mais son caractère métropolitain a été privilégié par rapport à son caractère transversal.

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois « stratégiques » est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire. Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines.

Encadré 3

Le concept des entreprises et des multinationales

Dans cette étude, l'**entreprise** est l'unité statistique définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 : ensemble d'unités légales organisées en vue d'une production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de leurs ressources courantes.

L'unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Pour exister, elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (Greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...). L'existence d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs (pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales). L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans SIRENE.

Une entreprise peut être formée de plusieurs unités légales :

- microentreprises : moins de 10 personnes, chiffre d'affaires ou total de bilan inférieur à 2 millions d'euros ;
- petites et moyennes entreprises (PME) : moins de 250 personnes, chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 43 millions d'euros ;
- entreprises de tailles intermédiaires (ETI) : moins de 5 000 personnes, chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliards d'euros ou total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros ;
- grands établissements (GE) : non classé dans les catégories précédentes.

Le **profilage** d'un groupe de sociétés consiste à identifier en son sein des entreprises au sens défini par la LME de 2008. Pour les 60 plus grands groupes présents en France, profilés de manière personnalisée (en contact direct avec le groupe), une ou plusieurs entreprises peuvent être constituées, après l'analyse du fonctionnement et de la structure du groupe. Conventionnellement, les autres groupes forment chacun une seule entreprise. Le profilage ne concerne donc pas les unités légales indépendantes qui sont elles-mêmes des entreprises au sens de la LME. Sont retenues dans

le contour des entreprises construites par profilage les unités légales détenues majoritairement par la tête du groupe et présentes sur le territoire français. Le profilage comprend également la collecte et le traitement de données pour construire une information statistique à ce niveau d'observation : comptabilité consolidée (élimination de doubles comptes entre unités légales du contour) et répartition des activités dans la nomenclature d'activités françaises.

Le profilage européen sous l'égide d'Eurostat consiste à identifier des entreprises mondiales pour les groupes présents dans l'Union européenne et dans les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange). Il consiste principalement à déterminer la composition en unités légales et l'activité principale, ainsi qu'à en calculer quelques caractéristiques économiques (chiffre d'affaires, effectifs).

Les grands groupes sont profilés par des experts en étroite coopération avec les groupes eux-mêmes et peuvent donner lieu à plusieurs entreprises. Les autres groupes sont traités par un profilage dit "automatique", et sont considérés comme définissant une seule entreprise.

S'il est relativement facile d'obtenir des données comptables sur l'unité légale, l'enjeu est d'en disposer sur l'unité statistique.

Le **centre de décision** d'un groupe de sociétés est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe et dans laquelle se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration. Ce n'est pas forcément l'entité qui contrôle juridiquement l'ensemble des sociétés du groupe (siège social).

Une **firme multinationale** est un groupe de sociétés ayant au moins une unité légale en France et une à l'étranger.

Une **multinationale étrangère** est un groupe dont le centre de décision n'est pas de nationalité française.

Une **multinationale française** est un groupe français multinational, c'est-à-dire un groupe dont le centre de décision est de nationalité française, mais dont toutes les unités légales ne sont pas de nationalité française.

Une **multinationale régionale** est une multinationale française dont le centre de décision se situe dans la région concernée.

Un **groupe franco-français** est un groupe dont le centre de décision est de nationalité française et dont toutes les unités légales sont de nationalité française.

Bibliographie

- Bigot J-F., Fesseau M., « 123 000 groupes implantés en France en 2015, dont seuls 220 ont 5 000 salariés ou plus », *Insee Première* n° 1679, décembre 2017.
- Business France, Bilan 2018 des investissements internationaux en France, rapport 2018.
- Boccara F., Hecquet V., D'Isanto A., et Picard T., « L'internationalisation des entreprises et l'économie française », *Insee Références*, édition 2013.
- Boccara F., Picard T., « Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays », *Insee Première* n° 1558, juin 2015.
- Ceci-Renaud N., « Les fonctions de service dans l'industrie manufacturière : la moitié des emplois directs », *Insee Références* « Les entreprises en France », 2016.
- Challand C., Isel A., « Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie », *Insee Analyses Grand Est* n° 6, mars 2016.
- Crozet M., Fontagné L., « L'internationalisation des entreprises : une analyse microéconomique de la mondialisation », *Économie et Statistique* n° 435-436, 2010.
- Dauré N., « 160 firmes multinationales françaises concentrent 83 % du chiffre d'affaires total à l'étranger », *Insee Focus* n° 174, décembre 2019.
- Demmou L., « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 - Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », *Économie et statistique* n° 438-440, 2010.
- Duplessy A-L., « Les entreprises en taille intermédiaire concentrent 45 % de l'emploi sous contrôle étranger en France », *Insee Focus* n° 167, novembre 2019.
- Dutailly J-C., « Dynamique du système productif », *Économica*, 1983.
- Frocrain P., Giraud P-N, « L'évolution de l'emploi dans les secteurs exposés et abrités en France », *Économie et Statistique* n° 503-504, pp. 87-107, 2018.
- Gallot P., « L'intérim, un secteur très spécialisé où le poids des multinationales étrangères est élevé », *Insee Première* n° 1777, 2019.
- Gascard N., Lu A-V., « L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines », *Insee Première* n° 1758, juin 2019.
- Mironova E., Villaume S., « Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg », *Insee Première* n° 1755, 2019.
- Mironova E., Villaume S., « Depuis 1999, le nombre de frontaliers à destination du Luxembourg a doublé », *Insee Analyses Grand Est* n° 97, 2019.
- Vacher T., « L'industrie automobile en France : l'internationalisation de la production des groupes pèse sur la balance commerciale », *Insee Première* n° 1783, novembre 2019.

Réalisation et coordination

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de publication

Yves CALDERINI

Rédacteur en chef

Laurence LUONG
Jacques MARTY

Rédacteurs

Samuel BALMAND,
Thibaut MARTINI,
Vincent NIETO, Insee
Anh-Van LU, Dreal Grand Est

Composition

Patricia CLOT
Chantal ROUSSELLE

Insee Dossier

Grand Est

L'internationalisation de l'économie du Grand Est s'intensifie malgré la désindustrialisation

L'internationalisation de l'économie du Grand Est est particulièrement importante dans cette région de France métropolitaine ayant la plus grande frontière terrestre avec les pays limitrophes. Le Grand Est est la troisième région métropolitaine ayant le plus d'emplois dans des multinationales ; elle se place au premier rang en ce qui concerne la part d'emploi dans les multinationales étrangères, mais presque au dernier rang, avant la Corse, pour celle dans les multinationales françaises. Les multinationales représentent 17 % des établissements et 541 000 emplois en 2015, soit 48 % de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles dans le Grand Est. Près d'un quart de ces emplois sont exercés dans une entreprise dont le centre de décision est situé dans un pays frontalier de la métropole.

Dossier n° 13
Février 2020

ISSN 2497-5753

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Yves Calderini

Rédacteurs en chef
Laurence Luong, Jacques Marty

© Insee 2020